

Expertise amiante

Avant Travaux

Travaux de transformation
Complexe hospitalier de Cery
Bâtiment 20
Route de Cery
1008 Prilly

Aubert Architectes

Sommaire.

1. Identification du rapport.	3
2. Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic.	4
2.1. Orientation.	4
2.2. Objectifs.	4
2.3. Méthodes d'investigations.	4
3. Conclusions du rapport.	5
4. Situations potentiellement dangereuses pour les occupants.	6
5. Réserves.	6
5.1. Cahiers des charges de l'ASCA.	6
5.2. Occupation, périmètre et locaux inaccessibles.	7
5.3. Réserves techniques.	7
6. Liste des matériaux contenant de l'amiante.	8
7. Fiche d'identification des MCA et mesures d'assainissement.	9
7.1. Fiches d'identification des MCA (matériaux contenant de l'amiante).	9
7.2. Recommandations.	30
7.3. Conseils concernant l'assainissement des MCA.	31
7.4. Spécialistes de l'assainissement.	31
7.5. Suivi de chantier et mises à jour.	32
7.6. Matériaux susceptibles de contenir de l'amiante négatifs.	32
8. Annexes au rapport.	76
9. Confidentialité.	76

5 annexes

1. Identification du rapport.

Titre du rapport:	Travaux de transformation Complexe hospitalier de Cery Bâtiment 20 Route de Cery 1008 Prilly 13415D
Numéro d'identification:	13415D
Type de diagnostic:	avant travaux
Statut du rapport:	diagnostic complémentaire
Nombre total de pages du rapport:	76
Nombre total d'annexes:	5
Nombre total de pages en annexe:	51
Version du rapport:	v4
Rapport d'origine:	v1 à v3
Modèle de rapport:	20.1+
Noms et prénoms des diagnostiqueurs amiante:	Christian Schweizer & Jonathan Vuarnier
Nom du bureau d'expertise:	FJ Consulting
Adresse du bureau d'expertise:	ZI - Le Trési 3 1028 Préverenges
Nom du laboratoire:	Labtox
Adresse du laboratoire:	Rue des Prés 90 2501 Bienne
Date de la visite préalable:	12.07.2013
Date de l'expertise avec prélèvements:	06-08.11.2013
Date des prélèvements complémentaires:	20.11.2013
Date d'émission du rapport v1:	09.12.2013
Date des prélèvements complémentaires:	01.10.2021
Date d'émission du rapport v2:	08.10.2021
Date d'émission du rapport v3:	11.04.2023
Date d'émission du rapport v4:	19.03.2026
Nom du donneur d'ordre:	Aubert Architectes M. Davide Gambino
Adresse du donneur d'ordre:	Reposoir 16 1007 Lausanne
Nom du propriétaire:	CHUV
Personne de contact sur site:	M. Nuix
Type de bâtiment:	Complexe hospitalier
Adresse du bâtiment :	Bâtiment 20 Route de Cery 1008 Prilly
N° de parcelle:	1
N° ECA:	1899

2. Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic.

2.1. Orientation.

M. Davide Gambino de Aubert Architectes a mandaté la société FJ Consulting pour effectuer une **expertise amiante avant travaux** avec prélèvements, destructifs si nécessaire, et recherche en surface des matériaux pouvant contenir des fibres d'amiante dans les locaux du **bâtiment 20 du complexe hospitalier de Cery, rte de Cery, 1008 Prilly**. Cette expertise a pour but de donner droit à un chantier de transformation/démolition.

2.2. Objectifs.

Les objectifs de l'expertise sont de déterminer les points suivants :

- ☐ Rechercher la présence éventuelle d'amiante dans différents matériaux de biens immobiliers techniques et mobiliers.
- ☐ Nous procédons au diagnostic par repérages, sondages, prélèvements, Echantillonnages et analyses.
- ☐ La recherche comprend les matériaux faiblement agglomérés (FA) et non faiblement agglomérés (NFA).

2.3. Méthodes d'investigations.

Notre expertise s'est déroulée du **06 au 08.11.2013** avec un complément le **20.11.2013** dans les parties d'ouvrages libres et accessibles. Un complément sur les moquettes a été fait le **01.10.2021**. Nous avons procédé pour toutes les recherches de la même manière, c'est à dire avec repérages et sondages, destructifs quand cela était nécessaire, pour accéder aux éléments de construction suivant :

- ☐ Sous face de dalle en béton. *Recherche de flocage.*
- ☐ Des revêtements de sol dans les parties accessibles.
- ☐ Des éléments techniques dans les faux plafonds et/ou plafond des parties accessibles.
Recherche de calorifugeage, flocage, parois coupe-feu, joint amiante, élément électrique et divers.
- ☐ Carreaux et baignoire de salle de bain. *Recherche d'étanchéité bitume.*
- ☐ Dans et sous les calorifugeages. *Recherche de colles bitumes.*
- ☐ Sous les sols. *Recherche d'anciens sols, de colles, de la chape et d'isolations.*
- ☐ Dans les murs et faïences. *Recherche d'anciennes parois, couches, colles, isolations...*

Les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dont l'aspect est identique et se trouvant sur les mêmes supports sont à considérer comme contenir des fibres d'amiante.

3. Conclusions du rapport.

Le bâtiment a connu de nombreux travaux depuis le milieu des années 1990 dernières années dont notamment des transformations dans les réfectoires et les salles de bain qui ont de nouvelles catelles.

De nombreux matériaux ont été considérés comme contenant de l'amiante et 144 échantillons ont été analysés en plus des 6 considérés comme amiantés par défaut.

Sont concernés des colles et mortiers de carrelage/faïence/plinthe, des crépis, linoléums et leurs colles, colles de plinthes plastiques, mastics de fenêtre, ragréages, faux-plafond, panneaux d'isolation phoniques, plâtre...

Vous trouverez les détails et positions au chapitre 7.

Des faux-plafond sans amiante ont été repérés.

Des calorifugeages sans amiante ont été repérés.

Aucun flocage n'a été repéré.

Les résultats d'analyses ont prouvé que 13 matériaux contiennent de l'amiante.

Par ailleurs le diagnostiqueur a considéré que 3 matériaux contiennent de l'amiante par défaut.

Aucun travail (sciage, perçage, ponçage, meulage, fraisage...) ne doit être entrepris sur les matériaux amiantés sans mettre en place les équipements de protection individuels et collectifs requis.

Les locaux présentent une situation locale potentiellement dangereuse pour les occupants et les ouvriers si des travaux sont envisagés sans les précautions requises. voir le chapitre 7.2.

Une nouvelle évaluation des risques et de l'urgence d'assainir doit être effectuée pour les matériaux de catégorie I et ceux de catégorie II dans un délai de respectivement 1 an (selon l'état du matériau) et 5 ans. L'exécution d'un confinement de ces derniers ne rendrait plus les évaluations nécessaires pour autant que le confinement soit en bon état.

Les matériaux contenant de l'amiante repérés doivent être signalés par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité des matériaux contenant de l'amiante.

4. Situations potentiellement dangereuses pour les occupants.

Les matériaux fortement agglomérés (NFA) ont un très faible potentiel de libération de fibres d'amiante qui est considéré par la profession comme négligeable voire inexistant. Cependant, ces matériaux deviennent dangereux dès qu'ils sont dégradés (usure naturelle du temps...) ou sollicités mécaniquement (sciage, perçage, ponçage, meulage...).

Les matériaux faiblement agglomérés (FA) ont un très fort potentiel de libération de fibres d'amiante, ce qui présente un réel danger. Ils sont susceptibles de libérer leurs fibres, aux vibrations ou au moindre choc alentour et/ou direct (contact, claquement de porte, courant d'air, travaux...).

Suite aux inspections et aux résultats d'analyses, on peut en déduire qu'il y a des situations potentiellement dangereuses pour les ouvriers et tout occupant potentiel dans les emplacements contenant des polluants dès le moment où un chantier est en cours. Voir croquis

Ces polluants ne doivent en aucun cas être travaillés (sciage, perçage, ponçage, meulage...). Certains matériaux tels les fibrociments peuvent être simplement retirés en suivant les prescriptions de la SUVA, pour les autres il faut faire intervenir des entreprises formées et qualifiées sur la problématique amiante.

5. Réserves.

5.1. Cahiers des charges de l'ASCA.

Cahier des charges du diagnostic des polluants de la construction version 1.5 du 14.02.2022

1.8 Réserve

Si le diagnostic ne s'applique pas sur la totalité du bâtiment, le titre du rapport devra préciser qu'il s'agit d'un diagnostic partiel.

Si des locaux ou des installations devant être diagnostiqués n'ont pas pu l'être, ils doivent être signalés de manière explicite (description, situation sur plan, raisons pour lesquelles il n'a pas été possible de réaliser le diagnostic). En outre, il est impératif de signaler les analyses complémentaires nécessaires avant le démarrage des travaux.

2.7 Le diagnostiqueur doit mentionner dans le rapport de diagnostic les zones auxquelles il n'a pas pu accéder et indiquer les raisons qui ont empêché de mener le diagnostic à son terme (réserves).

Cahier des charges de direction de travaux de désamiantage 1.5 du 1er novembre 2022

3a contrôle du diagnostic

3c Sur la base des diagnostics remis par le client, il sera procédé, **si nécessaire, à un diagnostic complémentaire afin de lever les doutes sur certains matériaux ou lever les réserves formulées dans le diagnostic.** Ce diagnostic complémentaire doit être conforme au cahier des charges pour les diagnostics polluants du bâti de l'ASCA.

5.2. Occupation, périmètre et locaux inaccessibles.

Les locaux sont occupés ou en voie de l'être.

5.3. Réserves techniques.

De nombreuses expertises partielles tant pour l'utilisation normale que pour des travaux ponctuels ont déjà été effectuées. La présente étude vise à rassembler l'ensemble des données recueillies préalablement et de faire les nouvelles analyses auprès d'un seul laboratoire.

Aucun flocage n'a été repéré dans les locaux visités mais selon les informations obtenues les ascenseurs auraient des flocages entre les doubles portes et des analyses auraient été effectuées sur ces derniers qui seraient négatifs.

Les installations techniques (chaudière, chauffe-eau, techniques d'ascenseurs...) peuvent avoir des isolations intérieures contenant de l'amiante pour autant qu'elles aient été acquises et installées avant 1991. Les équipements techniques ont été remplacés ces 30 dernières années.

Les supports des tableaux électriques ont préalablement été analysés et selon les résultats obtenus ne contiennent pas d'amiante.

Les néons peuvent avoir dans le cache de leur ballast une plaque d'isolation en fibrociment ou en carton (<1991) en plus d'un condensateur au PCB (<1986).

Les baignoires et sous-couche de salle de bain peuvent être recouvertes de revêtement bitume qui peuvent contenir de l'amiante (des forages ont été fait dans des salles d'eau sans en rencontrer).

Tout élément en fibrociment qui n'a pas été relevé et qui doit au moins être retiré selon les prescriptions de la SUVA.

Autres polluants:

La législation vaudoise faisait écho à la CFST 6503 et l'Ordonnance sur le Traitement des Déchets. Or le conseil fédéral a opéré une révision totale de l'OTD en mettant l'accent sur la limitation, la réduction et la valorisation des déchets. Le nouvel acte se nomme désormais l'OLED, l'Ordonnance pour la libération, et l'élimination des déchets et est entré en vigueur le 1er janvier 2016 et s'applique sur le canton de Vaud.

Cette nouvelle ordonnance suit les changements de ces dernières décennies et a pour but de permettre à la Suisse de relever les nouveaux défis en matière de gestion des déchets. Dès lors, elle intègre les problématiques de toxicologies rencontrés ces dernières années et pose les bases du nouveau standard auquel les cantons doivent s'adapter. En effet l'article 16 de l'OLED mentionne 4 toxiques, l'amiante, le PCB, le plomb et le HAP.

Ces derniers ne sont sur l'heure pas tous demandés, le canton n'ayant légiféré que sur l'amiante pour les documents à fournir pour la mise à l'enquête mais la DGE peut ultérieurement demander la fourniture des diagnostics des autres polluants.

6. Liste des matériaux contenant de l'amiante.

Les résultats d'analyses ont prouvé que 13 matériaux contiennent de l'amiante.

Sont concernés:

- S13415-04(A-NFA), sous-sol, passage ascenseur, mastic de fenêtre 1
- S13415-13(A-NFA), sous-sol, local -2 017, mastic de fenêtre 3
- S13415-16(A-NFA), sous-sol, local -2 020c, mastic de fenêtre 4
- S13415-47(A-NFA), rez-de-chaussée inférieur, façade ouest, fibrociment
- S13415-50(A-NFA), rez-de-chaussée inférieur, passage, mastic de fenêtre 7
- S13415-77(A-NFA), rez-de-chaussée supérieur, joint de cadre
- S13415-79(A-NFA), rez-de-chaussée supérieur, mastic de fenêtre 8
- S13415-80(A-NFA), rez-de-chaussée supérieur, joint de superstructure
- S13415-85(A-NFA), 1er étage, 331, résine

2 congénères positifs: S13415-143(A-NFA), S13415-150(A-NFA)

5 congénères négatifs: S13415-30, S13415-57, S13415-94, S13415-144, S13415-146

Le prélèvement S13415-85 a été analysé, contre analysé et a eu des analyses complémentaires pour la recherche de la problématique. 1 contre analyse positive, 1 contre analyse négative (uniquement la résine), une analyse du ragréage négatif et une contre-analyse positive de la résine et du ragréage. Le décorticage a prouvé la présence d'un enduit entre le ragréage et la résine.

En conséquence toute la famille de ce matériau doit être considérée comme contenant de l'amiante.

- S13415-115(A-NFA), combles, GEA
- S13415-117(A-NFA), combles, bitume 3
- S13415-119(A-NFA), combles, mastic de fenêtre 9
- S13415-140(A-NFA), 2^{ème} étage, salle, dalette PVC

Par ailleurs le diagnostiqueur a considéré que 6 matériaux contiennent de l'amiante par défaut.

Sont concernés:

- D13415-127(A-NFA), sous-sol, joints plats
- D13415-128(A-NFA), combles, colmatages rigides
- D13415-129(A-NFA), sous-sol, canaux en fibrociment,
- D13415-130(A-NFA), rez-de-chaussée inférieur – 2^{ème} étage, enduits sous éviers
- D13415-131(A-NFA), combles, cartons
- D13415-151(A-NFA), couloir, tableau en bakélite
- D13415-151(A-NFA), couloirs, tableau en bakélite

Par ailleurs dans le cas d'une démolition.

! En cas de démolition, les éléments non accessibles susceptibles de contenir de l'amiante, tels que les étanchéité / isolations sous chape, isolation phonique de baignoire et receveur de douche, les gaines techniques, les châssis de construction ainsi que les masses d'égalisation entre les cadres de portes/fenêtres et la maçonnerie.

7. Fiche d'identification des MCA et mesures d'assainissement.

Les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés avec prudence et selon les prescriptions en vigueur par des entreprises spécialisées.

Opérant sur tous les cantons romands, nos rapports sont standardisés sur la procédure du forum amiante suisse, édité dans la publication "Amiante dans les locaux et détermination de l'urgence des mesures à prendre", qui est reconnue par l'ASCA (Association Suisse des Consultants Amiante) et le SABRA.

7.1. Fiches d'identification des MCA (matériaux contenant de l'amiante).

Vous trouverez dans cette partie les fiches d'identification pour tous les matériaux contenant de l'amiante après décision de l'expert ou résultats d'analyses positifs du laboratoire.



Prélèvement
13415-04
Fiche n°
1
Lieu/local
Sous-sol, passage asc
Matériau
Mastic de fenêtres
Décision
Laboratoire
Amiante
Chrysotile
Identification
S13415-04(A-NFA)
Plan/Croquis
1
Commentaires
3 vasistas entre l'escalier central et les ascenseurs ~ 8 ml



Niveau de risque			
Teneur et agglomération (a)	1	Etat de surface (b)	0
Influences extérieures (c)	0	Evaluation du matériau (a+b+c)	1
Evaluation de l'utilisation du local		A	
Degré d'urgence		III	
Mesures d'assainissement			
Effectué selon les prescriptions de la SUVA			
Déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre reprenneur pour une décharge de type E ou une vitrification (Inertam France)			
Assainissement	OUI, avant travaux	Recommandation au plus tard	Avant travaux
Mesure d'air selon VDI	-	Recommandation évaluation	Incident ou modification
Autres traitements	Confinement		



Prélèvement
13415-13
Fiche n°
2
Lieu/local
Sous-sol, local -2 017
Matériau
Mastic de fenêtre 3
Décision
Laboratoire
Amiante
Chrysotile
Identification
S13415-13(A-NFA)
Plan/Croquis
1
Commentaires
4 fenêtres
4 battants
~ 12 ml
Voir recommandations



Niveau de risque			
Teneur et agglomération (a)	1	Etat de surface (b)	0
Influences extérieures (c)	0	Evaluation du matériau (a+b+c)	1
Evaluation de l'utilisation du local		A	
Degré d'urgence		III	
Mesures d'assainissement			
Effectué selon les prescriptions de la SUVA			
Déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre reprenneur pour une décharge de type E ou une vitrification (Inertam France)			
Assainissement	OUI, avant travaux	Recommandation au plus tard	Avant travaux
Mesure d'air selon VDI	-	Recommandation évaluation	Incident ou modification
Autres traitements	Confinement		

					
Prélèvement	13415-16				
Fiche n°	3				
Lieu/local	Sous-sol, local -2 020c				
Matériau	Mastic de fenêtre 4				
Décision	Laboratoire				
Amiante	Chrysotile				
Identification	S13415-16(A-NFA)				
Plan/Croquis	1				
Commentaires	2 fenêtres 2 battants ~ 6 ml				
Potentiellement 3 fenêtres (local 021, fenêtre bloquée par les armoires)					
Niveau de risque					
Teneur et agglomération (a)	1			Etat de surface (b)	0
Influences extérieures (c)	0			Evaluation du matériau (a+b+c)	1
Evaluation de l'utilisation du local				A	
Degré d'urgence		III			
Mesures d'assainissement					
Effectué selon les prescriptions de la SUVA					
Déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre repreneur pour une décharge de type E ou une vitrification (Inertam France)					
Assainissement	OUI, avant travaux	Recommandation au plus tard	Avant travaux		
Mesure d'air selon VDI	-	Recommandation évaluation	Incident ou modification		
Autres traitements		Confinement			

			
Prélèvement	13415-47		
Fiche n°	4		
Lieu/local	Rez inf, façade ouest		
Matériau	Fibrociment		
Décision	Laboratoire		
Amiante	Chrysotile		
Identification	S13415-47(A-NFA)		
Plan/Croquis	3-5		
Commentaires	Voir recommandations		
Façades (toutes) ~ 1600 m ²			
Négatifs S13415-47a S13415-49			
Positifs S13415-123(A-NFA) S13415-124(A-NFA)			
Niveau de risque			
Teneur et agglomération (a)	1		
Influences extérieures (c)	0	Evaluation du matériau (a+b+c)	1
Evaluation de l'utilisation du local		A	
Degré d'urgence		III	
Mesures d'assainissement			
Effectué selon les prescriptions de la SUVA			
Déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre reprenneur pour une décharge de type B ou une vitrification (Inertam France)			
Assainissement	OUI, avant travaux	Recommandation au plus tard	Avant travaux
Mesure d'air selon VDI	-	Recommandation évaluation	Incident ou modification
Autres traitements		Confinement	



Prélèvement
13415-50
Fiche n°
5
Lieu/local
Rez inf, passage
Matériau
Mastic de fenêtre 7
Décision
Laboratoire
Amiante
Chrysotile
Identification
S13415-50(A-NFA)
Plan/Croquis
2
Commentaires
Voir recommandations



Niveau de risque			
Teneur et agglomération (a)	1	Etat de surface (b)	0
Influences extérieures (c)	0	Evaluation du matériau (a+b+c)	1
Evaluation de l'utilisation du local		A	
Degré d'urgence		III	
Mesures d'assainissement			
Effectué selon les prescriptions de la SUVA			
Déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre reprenneur pour une décharge de type E ou une vitrification (Inertam France)			
Assainissement	OUI, avant travaux	Recommandation au plus tard	Avant travaux
Mesure d'air selon VDI	-	Recommandation évaluation	Incident ou modification
Autres traitements	Confinement		



Prélèvement
13415-77
Fiche n°
6
Lieu/local
Rez sup, bureaux
Matériau
Joint de cadre
Décision
Laboratoire
Amiante
Chrysotile
Identification
S13415-77(A-NFA)
Plan/Croquis
3
Commentaires
15 pièces
~ 50 ml



Niveau de risque			
Teneur et agglomération (a)	1	Etat de surface (b)	0
Influences extérieures (c)	0	Evaluation du matériau (a+b+c)	1
Evaluation de l'utilisation du local		A	
Degré d'urgence		III	
Mesures d'assainissement			
Effectué selon les recommandations d'une entreprise spécialisée dans les travaux de désamiantage Déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre reprenneur pour une décharge de type E ou une vitrification (Inertam France)			
Assainissement	OUI, avant travaux	Recommandation au plus tard	Avant travaux
Mesure d'air selon VDI	-	Recommandation évaluation	Incident ou modification
Autres traitements	Confinement		

			
Prélèvement			
13415-79			
Fiche n°			
7			
Lieu/local			
Rez sup, bureaux			
Matériau			
Mastic de fenêtre 8			
Décision			
Laboratoire			
Amiante			
Chrysotile			
Identification			
S13415-79(A-NFA)			
Plan/Croquis			
3			
Commentaires			
Façade est 15 fenêtres 15 battants ~ 80 ml Analogie façade ouest 5 fenêtres 16 battants ~ 45 ml			
Niveau de risque			
Teneur et agglomération (a)	1	Etat de surface (b)	0
Influences extérieures (c)	0	Evaluation du matériau (a+b+c)	1
Evaluation de l'utilisation du local		A	
Degré d'urgence		III	
Mesures d'assainissement			
Effectué selon les prescriptions de la SUVA			
Déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre reprenneur pour une décharge de type E ou une vitrification (Inertam France)			
Assainissement	OUI, avant travaux	Recommandation au plus tard	Avant travaux
Mesure d'air selon VDI	-	Recommandation évaluation	Incident ou modification
Autres traitements		Confinement	



Prélèvement
13415-80
Fiche n°
8
Lieu/local
Rez sup, bureaux
Matériau
Joint de superstructure
Décision
Laboratoire
Amiante
Chrysotile
Identification
S13415-80(A-NFA)
Plan/Croquis
3
Commentaires
5 pièces
~50 ml



Niveau de risque			
Teneur et agglomération (a)	1	Etat de surface (b)	0
Influences extérieures (c)	0	Evaluation du matériau (a+b+c)	1
Evaluation de l'utilisation du local		A	
Degré d'urgence		III	
Mesures d'assainissement			
Effectué selon les recommandations d'une entreprise spécialisée dans les travaux de désamiantage Déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre reprenneur pour une décharge de type E ou une vitrification (Inertam France)			
Assainissement	OUI, avant travaux	Recommandation au plus tard	Avant travaux
Mesure d'air selon VDI	-	Recommandation évaluation	Incident ou modification
Autres traitements	Confinement		



Prélèvement

13415-85

Fiche n°

9

Lieu/local

Combles

Matériau

Résine

Décision

Laboratoire

Amiante

Chrysotile

Identification

S13415-85(A-NFA)

Plan/Croquis

2-5

Commentaires

2 congénères positifs:

S13415-143(A-NFA),

S13415-150(A-NFA)

5 congénères négatifs:

S13415-30, S13415-57,

S13415-94, S13415-144,

S13415-146

Nombreuses contre-
analyses

Voir recommandations

26 WC de ~2 à 3,5 m²

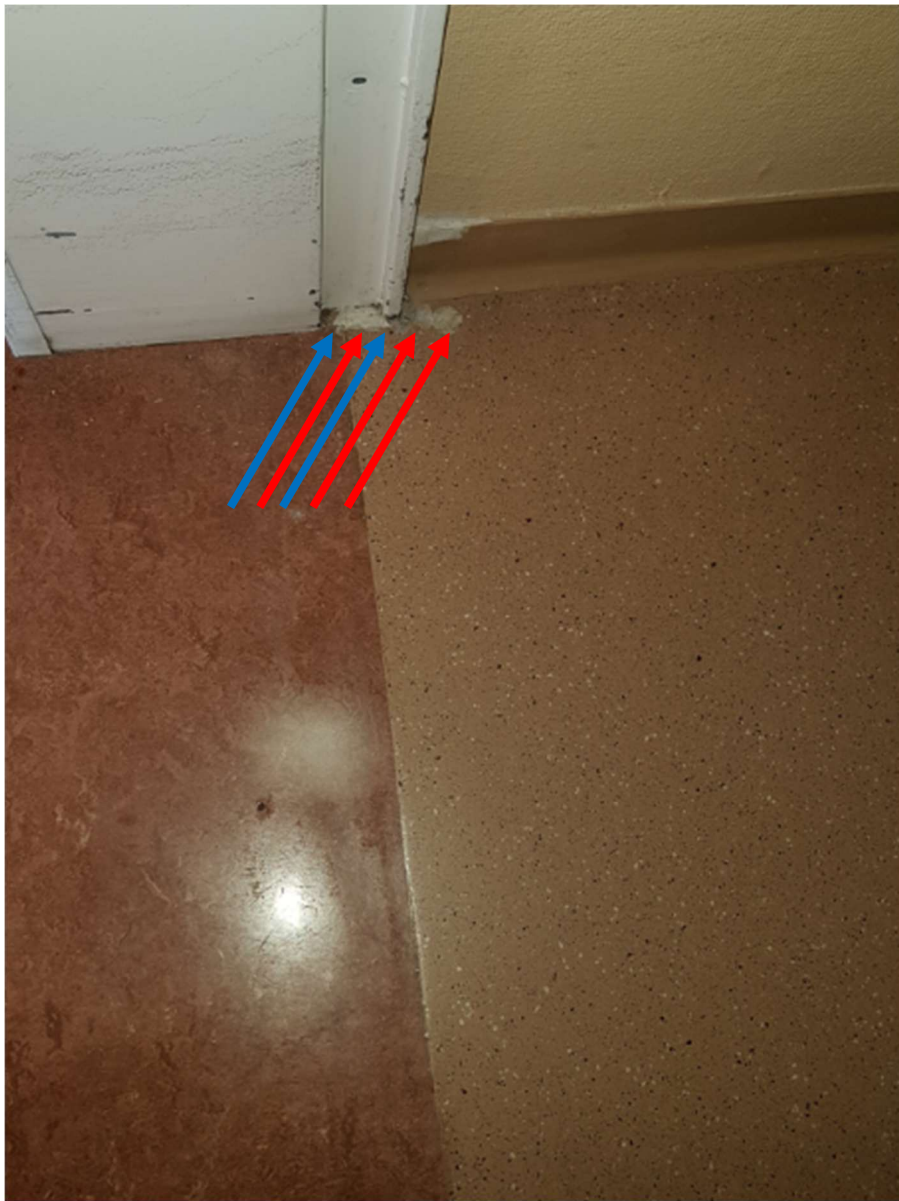
2 WC de ~15 m²

33 chambres/bureau de

~15 m²

6 offices de ~17 m²

2 offices de ~30 m²



3 Niveau de risque

Teneur et agglomération (a)

1

Etat de surface (b)

0

Influences extérieures (c)

0

Evaluation du matériau (a+b+c)

1

Evaluation de l'utilisation du local

A

Degré d'urgence

III

Mesures d'assainissement

Effectué **sous confinement** par une **entreprise spécialisée** dans les travaux de désamiantage Déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre reprenneur pour une décharge de type E ou une vitrification (Inertam France)

Assainissement

OUI, avant travaux

Recommandation au plus tard

Avant travaux

Mesure d'air selon VDI

-

Recommandation évaluation

Incident ou modification

Autres traitements

Confinement



Prélèvement
13415-115
Fiche n°
10
Lieu/local
Combles
Matériau
GEA
Décision
Laboratoire
Amiante
Chrysotile
Identification
S13415-115(A-NFA)
Plan/Croquis
6
Commentaires
Sous-couverture ~ 1500 m²



Niveau de risque			
Teneur et agglomération (a)	1	Etat de surface (b)	0
Influences extérieures (c)	0	Evaluation du matériau (a+b+c)	1
Evaluation de l'utilisation du local		B	
Degré d'urgence		III	
Mesures d'assainissement			
Effectué selon les prescriptions de la SUVA			
Déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre reprenneur pour une décharge de type B ou une vitrification (Inertam France)			
Assainissement	OUI, avant travaux	Recommandation au plus tard	Avant travaux
Mesure d'air selon VDI	-	Recommandation évaluation	Incident ou modification
Autres traitements	Confinement		



Prélèvement
13415-117
Fiche n°
11
Lieu/local
Combles
Matériau
Bitume 3
Décision
Laboratoire
Amiante
Chrysotile
Identification
S13415-117(A-NFA)
Plan/Croquis
6
Commentaires
~ 1200 m ²



Niveau de risque			
Teneur et agglomération (a)	1	Etat de surface (b)	0
Influences extérieures (c)	0	Evaluation du matériau (a+b+c)	1
Evaluation de l'utilisation du local		B	
Degré d'urgence		III	
Mesures d'assainissement			
Effectué selon les recommandations d'une entreprise spécialisée dans les travaux de désamiantage Déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre repreneur pour une décharge de type E ou une vitrification (Inertam France)			
Assainissement	OUI, avant travaux	Recommandation au plus tard	Avant travaux
Mesure d'air selon VDI	-	Recommandation évaluation	Incident ou modification
Autres traitements	Confinement		



Prélèvement
13415-119
Fiche n°
12
Lieu/local
Combles
Matériau
Mastic de fenêtres
Décision
Laboratoire
Amiante
Chrysotile
Identification
S13415-119(A-NFA)
Plan/Croquis
6
Commentaires
1 pièce
~ 1,6 ml



Niveau de risque			
Teneur et agglomération (a)	1	Etat de surface (b)	0
Influences extérieures (c)	0	Evaluation du matériau (a+b+c)	1
Evaluation de l'utilisation du local		A	
Degré d'urgence		III	
Mesures d'assainissement			
Effectué selon les prescriptions de la SUVA			
Déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre reprenneur pour une décharge de type E ou une vitrification (Inertam France)			
Assainissement	OUI, avant travaux	Recommandation au plus tard	Avant travaux
Mesure d'air selon VDI	-	Recommandation évaluation	Incident ou modification
Autres traitements	Confinement		



Prélèvement
13415-127
Fiche n°
13
Lieu/local
Sous-sol
Matériau
Joints plats
Décision
Diagnostiqueur
Amiante
Par défaut
Identification
D13415-127(A-NFA)
Plan/Croquis
1
Commentaires
~ 90 pièces visibles
si acquis et posés avant 1991, nombreux travaux sur les techniques depuis



Niveau de risque			
Teneur et agglomération (a)	1	Etat de surface (b)	0
Influences extérieures (c)	0	Evaluation du matériau (a+b+c)	1
Evaluation de l'utilisation du local		A	
Degré d'urgence		III	
Mesures d'assainissement			
Effectué selon les recommandations d'une entreprise spécialisée dans les travaux de désamiantage Déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre repreneur pour une décharge de type E ou une vitrification (Inertam France)			
Assainissement	OUI, avant travaux	Recommandation au plus tard	Avant travaux
Mesure d'air selon VDI	-	Recommandation évaluation	Incident ou modification
Autres traitements	Confinement		



Prélèvement
13415-128
Fiche n°
14
Lieu/local
Sous-sol, combles
Matériau
Colmatages rigides (têtes de calorifugeages)
Décision
Diagnostiqueur
Amiante
Par défaut
Identification
D13415-128(A-NFA)
Plan/Croquis
1,5
Commentaires
~ 10 pièces visibles
En bon état et peint



Niveau de risque			
Teneur et agglomération (a)	3	Etat de surface (b)	-1
Influences extérieures (c)	0	Evaluation du matériau (a+b+c)	2
Evaluation de l'utilisation du local		A	
Degré d'urgence		III	
Mesures d'assainissement			
Effectué selon les recommandations d'une entreprise spécialisée dans les travaux de désamiantage Déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre reprenneur pour une décharge de type E ou une vitrification (Inertam France)			
Assainissement	OUI, avant travaux	Recommandation au plus tard	Avant travaux
Mesure d'air selon VDI	-	Recommandation évaluation	Incident ou modification
Autres traitements	Confinement		



Prélèvement
13415-129
Fiche n°
15
Lieu/local
Sous-sol
Matériau
Canaux en fibrociment
Décision
Laboratoire
Amiante
Chrysotile
Identification
D13415-129(A-NFA)
Plan/Croquis
1
Commentaires
~ 140 ml visibles
En bon état et peint



Niveau de risque			
Teneur et agglomération (a)	1	Etat de surface (b)	0
Influences extérieures (c)	0	Evaluation du matériau (a+b+c)	1
Evaluation de l'utilisation du local		A	
Degré d'urgence		III	
Mesures d'assainissement			
Effectué selon les prescriptions de la SUVA			
Déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre reprenneur pour une décharge de type B ou une vitrification (Inertam France)			
Assainissement	OUI, avant travaux	Recommandation au plus tard	Avant travaux
Mesure d'air selon VDI	-	Recommandation évaluation	Incident ou modification
Autres traitements	Confinement		



Prélèvement
13415-130
Fiche n°
16
Lieu/local
Rez inf – 2 ^{ème} étage
Matériau
Enduits sous éviers
Décision
Diagnostiqueur
Amiante
Par défaut
Identification
D13415-130(A-NFA)
Plan/Croquis
2-5
Commentaires
~ 20 pièces
si acquis et posés avant 1991, nombreux travaux dans les réfectoires depuis.



Niveau de risque			
Teneur et agglomération (a)	3	Etat de surface (b)	0
Influences extérieures (c)	0	Evaluation du matériau (a+b+c)	3
Evaluation de l'utilisation du local		A	
Degré d'urgence		III	
Mesures d'assainissement			
Effectué selon les recommandations d'une entreprise spécialisée dans les travaux de désamiantage Déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre reprenneur pour une décharge de type E ou une vitrification (Inertam France)			
Assainissement	OUI, avant travaux	Recommandation au plus tard	Avant travaux
Mesure d'air selon VDI	-	Recommandation évaluation	Incident ou modification
Autres traitements	Confinement		



Prélèvement

13415-131

Fiche n°

17

Lieu/local

Combles

Matériau

Cartons

Décision

Diagnosticteur

Amiante

Par défaut

Identification

D13415-131(A-FA)

Plan/Croquis

1

Commentaires

~ 10 pièces
<< 0,5 m²


Niveau de risque

Teneur et agglomération (a)	3	Etat de surface (b)	0
Influences extérieures (c)	0	Evaluation du matériau (a+b+c)	3
Evaluation de l'utilisation du local	B		
Degré d'urgence	II		

Mesures d'assainissement

Effectué **selon les recommandations** d'une **entreprise spécialisée** dans les travaux de désamiantage
Déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre
repreneur pour une décharge de type E ou une vitrification (Inertam France)

Assainissement	OUI, avant travaux	Recommandation au plus tard	avant travaux
Mesure d'air selon VDI	-	Recommandation évaluation	2026 ou modification
Autres traitements	Confinement		



Prélèvement
13415-151
Fiche n°
19
Lieu/local
Couloirs
Matériau
Bakélite
Décision
Diagnostiqueur
Amiante
Par défaut
Identification
D13415-151(A-NFA)
Plan/Croquis
1-5
Commentaires
10 pièces
~ 1 m ² par pièce



Niveau de risque			
Teneur et agglomération (a)	3	Etat de surface (b)	0
Influences extérieures (c)	0	Evaluation du matériau (a+b+c)	3
Evaluation de l'utilisation du local		A	
Degré d'urgence		III	
Mesures d'assainissement			
Effectué selon les recommandations d'une entreprise spécialisée dans les travaux de désamiantage Déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre repreneur pour une décharge de type E ou une vitrification (Inertam France)			
Assainissement	OUI, avant travaux	Recommandation au plus tard	Avant travaux
Mesure d'air selon VDI	-	Recommandation évaluation	Incident ou modification
Autres traitements	Confinement		



Prélèvement

!

Fiche n°

20

Lieu/local

Bâtisse

Matériau

Techniques démolition

Décision

Diagnosticheur

Amiante

Par défaut

Identification

!

Plan/Croquis

1-5

Commentaires

En cas de démolition, les éléments non accessibles susceptibles de contenir de l'amiante, tels que les étanchéité / isolations sous chape, isolation phonique de baignoire et receveur de douche, les gaines techniques, les châssis de construction ainsi que les masses d'égalisation entre les cadres de portes / fenêtres et la maçonnerie.

Marqué par un ! sur les plans



Photo générale représentative d'une partie des éléments de la problématique

Niveau de risque

Teneur et agglomération (a)	1	Etat de surface (b)	-1
Influences extérieures (c)	0	Evaluation du matériau (a+b+c)	0
Evaluation de l'utilisation du local	A		
Degré d'urgence	III		

Mesures d'assainissement

Effectué selon les recommandations d'une entreprise spécialisée dans les travaux de désamiantage
Déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre reprenneur pour une décharge de type E ou une vitrification (Inertam France)

Assainissement	OUI, avant travaux	Recommandation au plus tard	Avant travaux
Mesure d'air selon VDI	-	Recommandation évaluation	Incident ou modification
Autres traitements	Confiné		

7.2. Recommandations.

Quelques soient les travaux à effectuer, nous vous recommandons de consulter des spécialistes de l'assainissement amiante pour qu'ils vous fournissent des méthodes d'assainissement.

Assainir:

- S13415-04(A-NFA), sous-sol, passage ascenseur, mastic de fenêtre 1
- S13415-13(A-NFA), sous-sol, local -2 017, mastic de fenêtre 3
- S13415-16(A-NFA), sous-sol, local -2 020c, mastic de fenêtre 4
- S13415-47(A-NFA), rez-de-chaussée inférieur, façade ouest, fibrociment

Les résultats d'analyses étaient hétérogènes avec 3 échantillons positifs sur 5 et les 3 prélèvements positifs le sont en trace ce qui suppose que le lot entier contient de l'amiante en limite de détection (cas 47 et 47a).

- S13415-50(A-NFA), rez-de-chaussée inférieur, passage, mastic de fenêtre 7

Analogie avec les fenêtres du type S13415-46 et S13415-48. Des mastics de fenêtres physiquement identiques présentent des résultats hétérogènes, ce qui est souvent le cas des mastics d'origine artisanale. En conséquence nous recommandons de toutes les considérées comme amiantées.

Ce amènerait à considérer 39 fenêtres avec 78 battants pour 620 ml

- S13415-77(A-NFA), rez-de-chaussée supérieur, joint de cadre
- S13415-79(A-NFA), rez-de-chaussée supérieur, mastic de fenêtre 8
- S13415-80(A-NFA), rez-de-chaussée supérieur, joint de superstructure
- S13415-85(A-NFA), 1er étage, 331, résine

2 congénères positifs: S13415-143(A-NFA), S13415-150(A-NFA)

5 congénères négatifs: S13415-30, S13415-57, S13415-94, S13415-144, S13415-146

Le prélèvement S13415-85 a été analysé, contre analysé et a eu des analyses complémentaires pour la recherche de la problématique. 1 contre analyse positive, 1 contre analyse négative (uniquement la résine), une analyse du ragréage négatif et une contre-analyse positive de la résine et du ragréage. Le décorticage a prouvé la présence d'un enduit entre le ragréage et la résine.

En conséquence toute la famille de ce matériau doit être considérée comme contenant de l'amiante.

Rez-de-chaussée inférieur 18 locaux ~ 180 m² par défaut (en jaune)

Rez-de-chaussée supérieur 17 locaux ~ 150 m² par défaut (en jaune)

Potentiellement localement présentes sous d'autres revêtements

1^{er} étage 16 locaux ~ 145 m² par défaut (en jaune)

2^{ème} étage 7 locaux ~ 60 m² par défaut (en jaune)

- S13415-115(A-NFA), combles, GEA
- S13415-117(A-NFA), combles, bitume 3
- S13415-119(A-NFA), combles, mastic de fenêtre 9
- D13415-128(A-NFA), combles, colmatages rigides
- D13415-127(A-NFA), sous-sol, joints plats
- D13415-129(A-NFA), sous-sol, canaux en fibrociment,
- D13415-130(A-NFA), rez-de-chaussée inférieur – 2^{ème} étage, enduits sous éviers
- S13415-140(A-NFA), 2^{ème} étage, salle, dalette + colle
- D13415-151(A-NFA), couloirs, tableau en bakélite

Pas de délai d'assainissement

Aucune nouvelle évaluation requise tant qu'il n'y a pas de modification de l'utilisation.

- D13415-131(A-FA), combles, cartons

Pas de délai d'assainissement

Une nouvelle évaluation est requise dans un délai de 5 ans.

Par ailleurs dans le cas d'une démolition.

! En cas de démolition, les éléments non accessibles susceptibles de contenir de l'amiante, tels que les étanchéité / isolations sous chape, isolation phonique de baignoire et receveur de douche, les gaines techniques, les châssis de construction ainsi que les masses d'égalisation entre les cadres de portes/fenêtres et la maçonnerie.

Mesures d'air VDI:

En vertu de l'obligation de minimiser les risques d'exposition, la concentration en fibres d'amiante doit être inférieure à 1000 Far/m³ d'air dans les locaux. Il faut être conscient du fait que, dans tous les cas, les mesures de qualité de l'air ne peuvent refléter que la situation au moment où les mesures sont effectuées. Les résultats de ces mesures doivent par conséquent être considérés comme des informations complémentaires; ils ne sauraient remplacer l'évaluation détaillée basée sur l'ensemble des facteurs déterminants décrits dans la présente publication.

7.3. Conseils concernant l'assainissement des MCA.

Aucun conseil complémentaire, voir les fiches correspondantes.

Indications pour les travaux de maintenance, de réparation et autres

Toute personne qui effectue des tâches de maintenance, des réparations, des nettoyages ou d'autres travaux dans des locaux contenant de l'amiante doit être informée de la présence de matériaux contenant de l'amiante et des risques qui en découlent. L'information ou le marquage de la présence du matériau contenant de l'amiante doit permettre de garantir qu'aucuns travaux ne seront effectués par mégarde sur ce dernier et d'éviter ainsi que des fibres d'amiante ne soient rejetées dans l'air sans qu'on le sache.

Comme l'exige la **directive de la Commission Fédérale de Coordination pour la Sécurité au Travail CFST n°6503** de décembre 2008, téléchargeable sur le site de la SUVA, vous avez l'obligation de marquer toutes les zones contenant de l'amiante.

7.4. Spécialistes de l'assainissement.

Vous pourrez trouver des listes des entreprises spécialisées dans le retrait des Matériaux Contenant de l'Amiante sur le site internet de la SUVA ou sur celui du STEB selon les cantons dans lesquels vous opérez.

Pour tous les travaux pouvant être fait par des assainisseurs classiques, vous devez vous assurer que le personnel est informé et formé sur la problématique amiante, et vérifier le respect des méthodologies de travail appliquées selon les prescriptions de la SUVA. A cet effet la SUVA a publié de nombreuses fiches thématiques notamment pour le fibrociment, les cartons, les revêtements de sol et de mur, les mastics de fenêtres... que nous vous joindrons au rapport si les matériaux amiantés correspondent. Vous pouvez retrouver ces fiches sur le site de la SUVA ou dans la partie publication de notre site internet.

Les personnes sollicitées pour ces travaux devront être nominativement validées pour cette activité et être équipées en conséquence avec le port minimum d'un masque P3 jetable, de gants jetables et de tyvek (tenue en papier jetable) selon le type de matériau travaillé.

Tous les vêtements usagés et les matériaux contenant de l'amiante retirés doivent être traités comme déchets spéciaux à conditionner en double sac marqué amiante pour une élimination par un centre reprenneur pour une décharge de type B (fibrociment en bon état) ou E (faiblement aggloméré) ou une vitrification (Inertam France).

7.5. Suivi de chantier et mises à jour.

Les travaux d'assainissement doivent être annoncés à la SUVA par l'entreprise de désamiantage et doivent être dirigés par un spécialiste indépendant figurant sur la liste de la SUVA. Art 7 directive LATC "amiante"

Après la réalisation des travaux, le propriétaire ou son représentant devra procéder à la mise à jour du rapport de diagnostic et le transmettre selon l'article 5, alinéa 2. Cette mise à jour devra être réalisé par un diagnostiqueur figurant sur la liste de la SUVA. Art 7 directive LATC "amiante"

Ces deux activités sont des prestations séparées du présent diagnostic.

7.6. Matériaux susceptibles de contenir de l'amiante négatifs.

Vous trouverez dans cette partie tous les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante prélevés, qui ont été analysés et sont revenus négatifs.



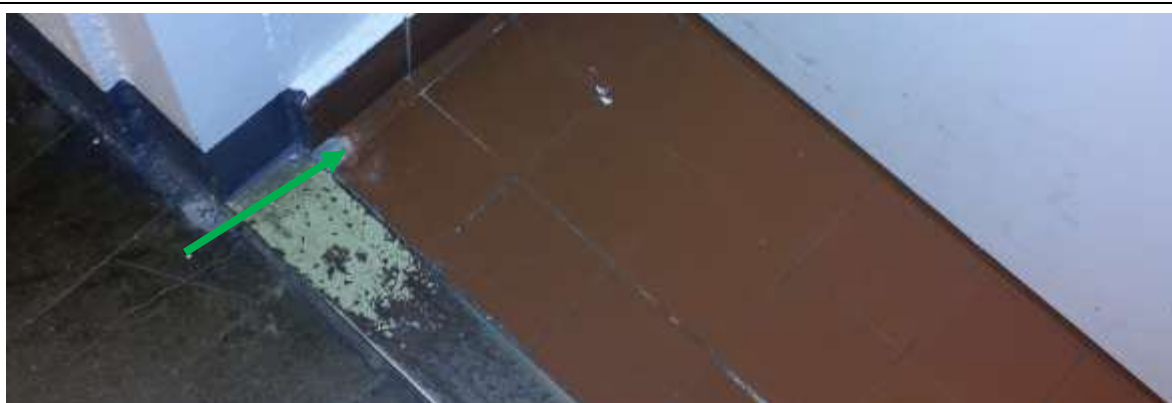
Prélèvement	S13415-01	Matériau	Mortier de carrelage 1
Lieu/local	Sous-sol, passage, esc. hall	Risque	0



Prélèvement	S13415-02	Matériau	Mortier de carrelage 2
Lieu/local	Sous-sol, escaliers hall	Risque	0



Prélèvement	S13415-03	Matériau	Mortier de carrelage 7
Lieu/local	Sous-sol, passage	Risque	0



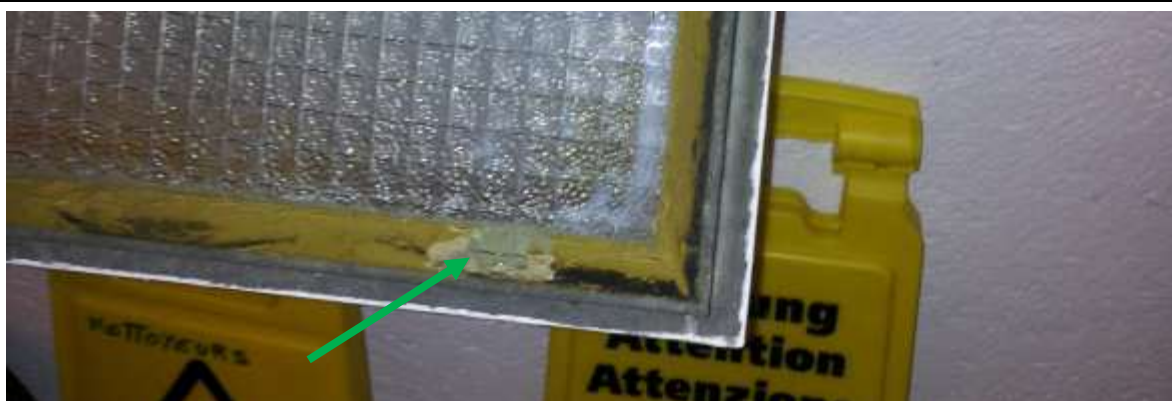
Prélèvement	S13415-05	Matériau	Mortier de carrelage 1
Lieu/local	Sous-sol, local -2 021	Risque	0



Prélèvement	S13415-06	Matériau	Mortier de plinthe 1
Lieu/local	Sous-sol, local -2 013	Risque	0



Prélèvement	S13415-07	Matériau	Bitume sur conduit
Lieu/local	Sous-sol, local -2 013	Risque	0



Prélèvement	S13415-08	Matériau	Mastic de fenêtre 2
Lieu/local	Sous-sol, local -2 013	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-09	Matériau	Linoléum 1
Lieu/local	Sous-sol, local -2 014	Risque	0



Prélèvement	S13415-10	Matériau	Colle de plinthe plastique 1
Lieu/local	Sous-sol, local -2 014	Risque	0



Prélèvement	S13415-11	Matériau	Ragréage 1
Lieu/local	Sous-sol, local -2 012	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-12	Matériau	Linoléum 2
Lieu/local	Sous-sol, local -2 016	Risque	0



Prélèvement	S13415-14	Matériau	Calorifugeage 1
Lieu/local	Sous-sol, local -2 010	Risque	0



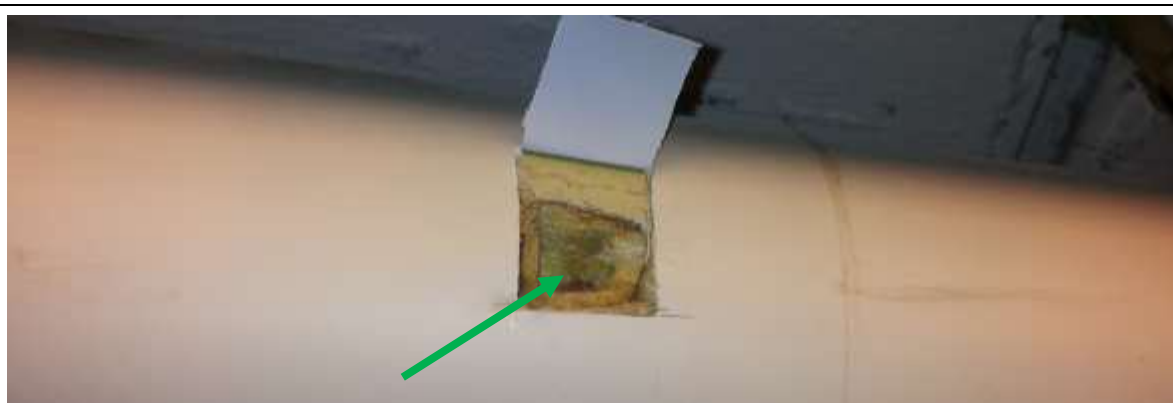
Prélèvement	S13415-15	Matériau	Mortier de faïence 1
Lieu/local	Sous-sol, local -2 018	Risque	0



Prélèvement	S13415-17	Matériau	Ragréage 1
Lieu/local	Sous-sol, local -2 020 SAS	Risque	0



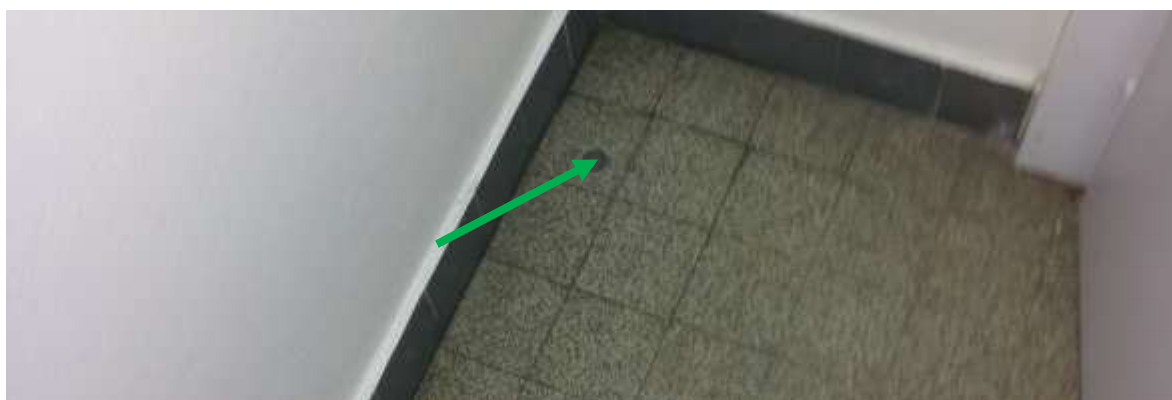
Prélèvement	S13415-18	Matériau	Ragréage 2
Lieu/local	Sous-sol, chaufferie	Risque	0



Prélèvement	S13415-19	Matériau	Calorifugeage 2
Lieu/local	Sous-sol, passage	Risque	0



Prélèvement	S13415-20	Matériau	Mortier de plinthe 2
Lieu/local	Sous-sol, escaliers ouest	Risque	0



Prélèvement	S13415-21	Matériau	Mortier de carrelage 3
Lieu/local	Sous-sol, escaliers ouest	Risque	0



Colle analysée séparément: négative			
Prélèvement	S13415-22	Matériau	Linoléum 20
Lieu/local	Sous-sol, ascenseur ouest	Risque	0



Prélèvement	S13415-23	Matériau	Calorifugeage 3
Lieu/local	Sous-sol, vide sanitaire	Risque	0



Prélèvement	S13415-24	Matériau	Colle de pirelli
Lieu/local	Sous-sol, ascenseur est	Risque	0



Prélèvement	S13415-25	Matériau	Bitume sur conduit
Lieu/local	Sous-sol, chaufferie	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-26	Matériau	Linoléum 3
Lieu/local	Rez inf, passage	Risque	0



Prélèvement	S13415-27	Matériau	Peinture 1
Lieu/local	Rez inf, coiffeur	Risque	0



Prélèvement	S13415-28	Matériau	Colle de plinthe plastique 1
Lieu/local	Rez inf, coiffeur	Risque	0



Prélèvement	S13415-29	Matériau	Mortier de carrelage 4
Lieu/local	Rez inf, local -1 161	Risque	0



Prélèvement	S13415-30	Matériau	Résine
Lieu/local	Rez inf, local -1 131	Risque	0



Prélèvement	S13415-31	Matériau	Mortier de carrelage 4
Lieu/local	Rez inf, local -1 108	Risque	0



Prélèvement	S13415-32	Matériau	Mortier de carrelage 4
Lieu/local	Rez inf, local -1 150	Risque	0



Prélèvement	S13415-33	Matériau	Colle de plinthe plastique 2
Lieu/local	Rez inf, local -1 103	Risque	0



Prélèvement	S13415-34	Matériau	Isolation phonique 1
Lieu/local	Rez inf, local -1 151	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-35	Matériau	Linoléum 3
Lieu/local	Rez inf, local -1 100	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-36	Matériau	Linoléum 1
Lieu/local	Rez inf, local -1 107	Risque	0



Prélèvement	S13415-37	Matériau	Mortier de carrelage 5
Lieu/local	Rez inf, local -1 110	Risque	0



Prélèvement	S13415-38	Matériau	Mortier de plinthe 2
Lieu/local	Rez inf, local -1 110	Risque	0



Prélèvement	S13415-39	Matériau	Mortier de faïence 1
Lieu/local	Rez inf, local -1 132	Risque	0



Prélèvement	S13415-40	Matériau	Mortier de carrelage 3
Lieu/local	Rez inf, escaliers est	Risque	0



Prélèvement	S13415-41	Matériau	Mortier de plinthe 2
Lieu/local	Rez inf, escaliers est	Risque	0



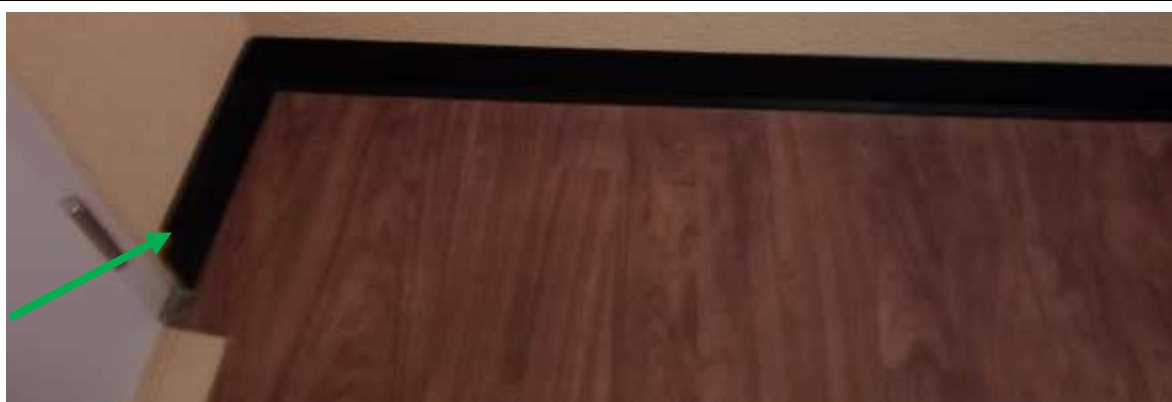
Posé			
Prélèvement	S13415-42	Matériau	Linoléum 4
Lieu/local	Rez inf, église	Risque	0



Colle analysée séparément: négative			
Prélèvement	S13415-43	Matériau	Linoléum 5
Lieu/local	Rez inf, église	Risque	0



Prélèvement	S13415-44	Matériau	Crépi
Lieu/local	Rez inf, église	Risque	0



Prélèvement	S13415-45	Matériau	Colle de plinthe plastique 3
Lieu/local	Rez inf, église	Risque	0



Prélèvement	S13415-46	Matériau	Mastic de fenêtre 5
Lieu/local	Rez inf, local -1 105	Risque	0



Prélèvement	S13415-48	Matériau	Mastic de fenêtre 6
Lieu/local	Rez inf, façade sud	Risque	0



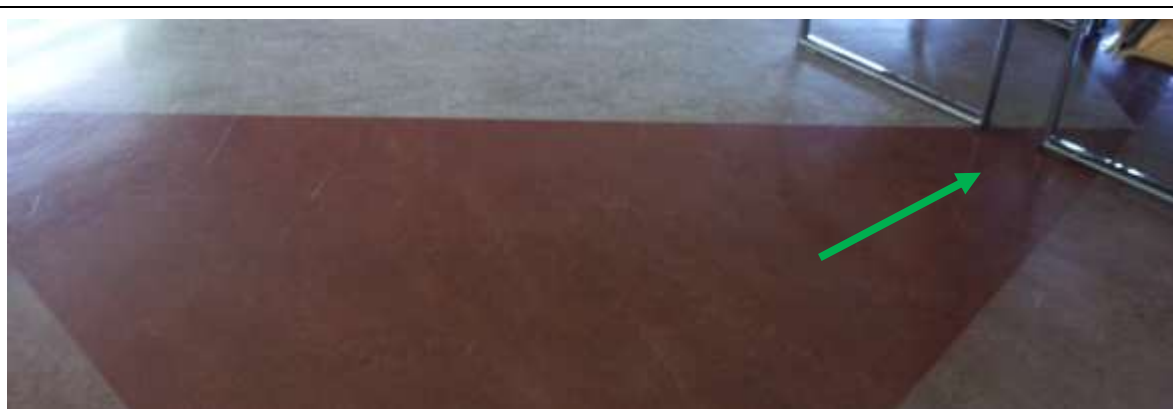
Prélèvement	S13415-49	Matériau	Fibrociment
Lieu/local	Rez inf, façade sud	Risque	0



Colle analysée séparément: négative			
Prélèvement	S13415-51	Matériau	Linoléum 3
Lieu/local	Rez sup, local 0 250	Risque	0



Prélèvement	S13415-52	Matériau	Colle de plinthe plastique 1
Lieu/local	Rez sup, local 0 250	Risque	0



Prélèvement	S13415-53	Matériau	Linoléum 6
Lieu/local	Rez sup, local 0 250	Risque	0



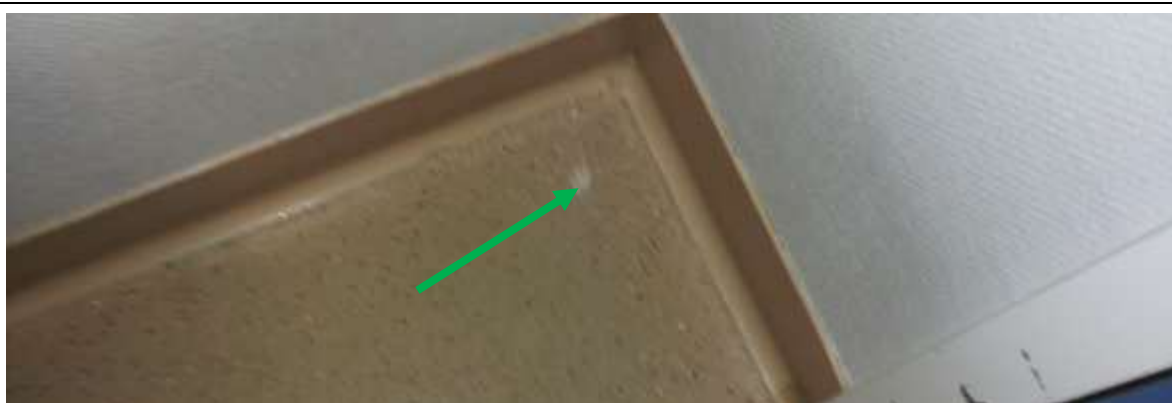
Prélèvement	S13415-54	Matériau	Linoléum 7
Lieu/local	Rez sup, local 0 250	Risque	0



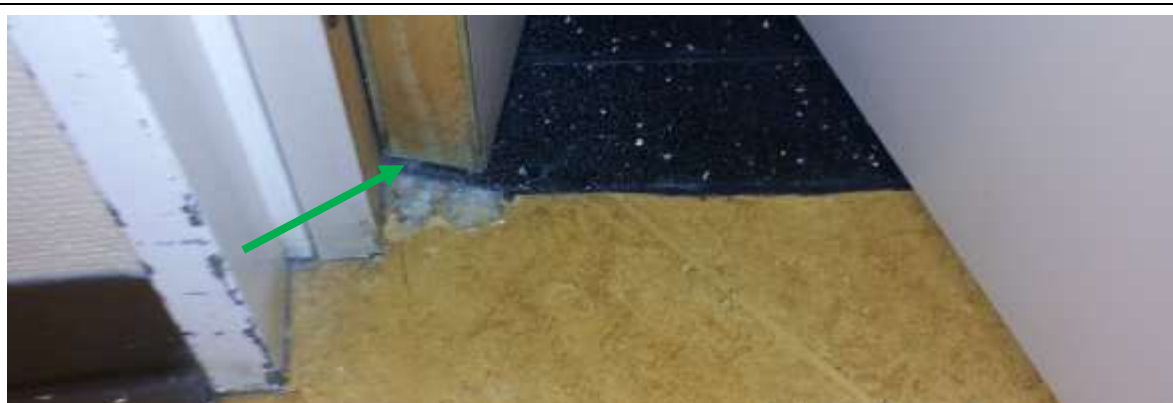
Prélèvement	S13415-55	Matériau	Colle de plinthe plastique 2
Lieu/local	Rez sup, local 0 230	Risque	0



Prélèvement	S13415-56	Matériau	Lissage
Lieu/local	Rez sup, local 0 230	Risque	0

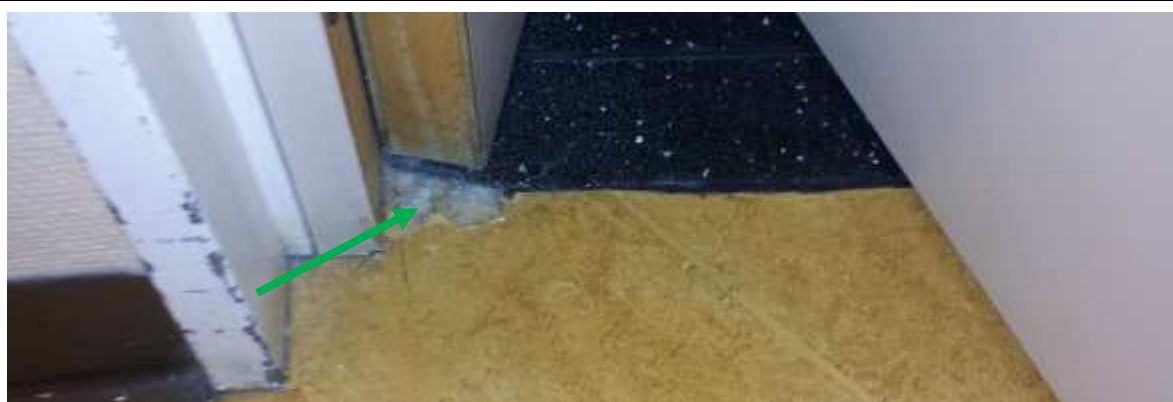


Prélèvement	S13415-57	Matériau	Résine
Lieu/local	Rez sup, local 0 204	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-58	Matériau	Linoléum 8
Lieu/local	Rez sup, local 0 262	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-59	Matériau	Linoléum 1
Lieu/local	Rez sup, local 0 262	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-60	Matériau	Linoléum 3
Lieu/local	Rez sup, passage	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-61	Matériau	Linoléum 2
Lieu/local	Rez sup, local 0 262	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-62	Matériau	Linoléum 9
Lieu/local	Rez sup, local 0 210	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-63	Matériau	Linoléum 10
Lieu/local	Rez sup, local 0 263	Risque	0



Prélèvement	S13415-64	Matériau	Bitume 1
Lieu/local	Rez sup, hall	Risque	0



Prélèvement	S13415-65	Matériau	Mortier de faïence 1
Lieu/local	Rez sup, local 0 079	Risque	0



Prélèvement	S13415-66	Matériau	Mortier de plinthe 3
Lieu/local	Rez sup, local 0 079	Risque	0



Prélèvement	S13415-67	Matériau	Isolation phonique 2
Lieu/local	Rez sup, local 0 077	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-68	Matériau	Linoléum 11
Lieu/local	Rez sup, local 0 072	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-69	Matériau	Linoléum 12
Lieu/local	Rez sup, local 0 079	Risque	0

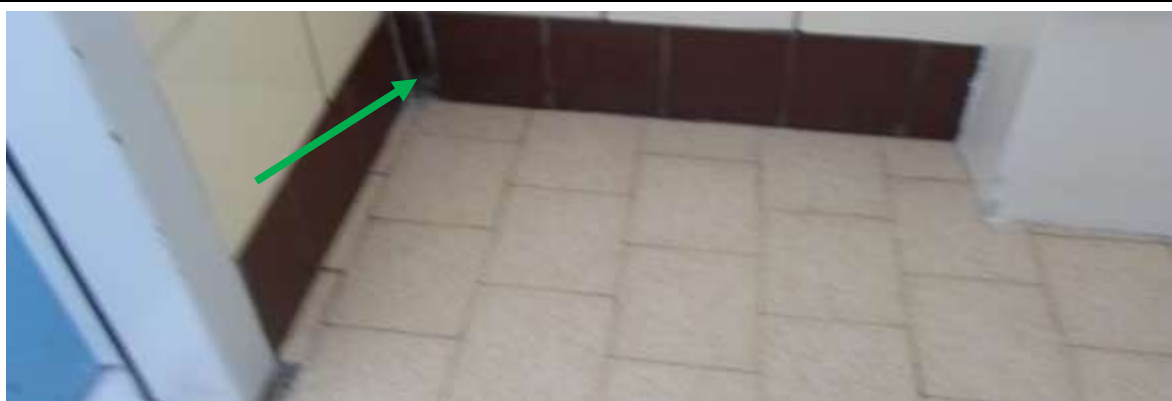


Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-70	Matériau	Linoléum 13
Lieu/local	Rez sup, passage bureaux	Risque	0



Prélèvement	S13415-71	Matériau	Mortier de carrelage 5
Lieu/local	Rez sup, local 0 071	Risque	0



Prélèvement	S13415-72	Matériau	Mortier de plinthe 4
Lieu/local	Rez sup, local 0 071	Risque	0



Prélèvement	S13415-73	Matériau	Peinture 1
Lieu/local	Rez sup, local 0 205	Risque	0



Prélèvement	S13415-74	Matériau	Mortier de carrelage 5
Lieu/local	Rez sup, local ascenseur	Risque	0



Prélèvement	S13415-75	Matériau	Mortier de carrelage 6
Lieu/local	Rez sup, hall	Risque	0



Prélèvement	S13415-76	Matériau	Mortier de plinthe 5
Lieu/local	Rez sup, escaliers hall	Risque	0



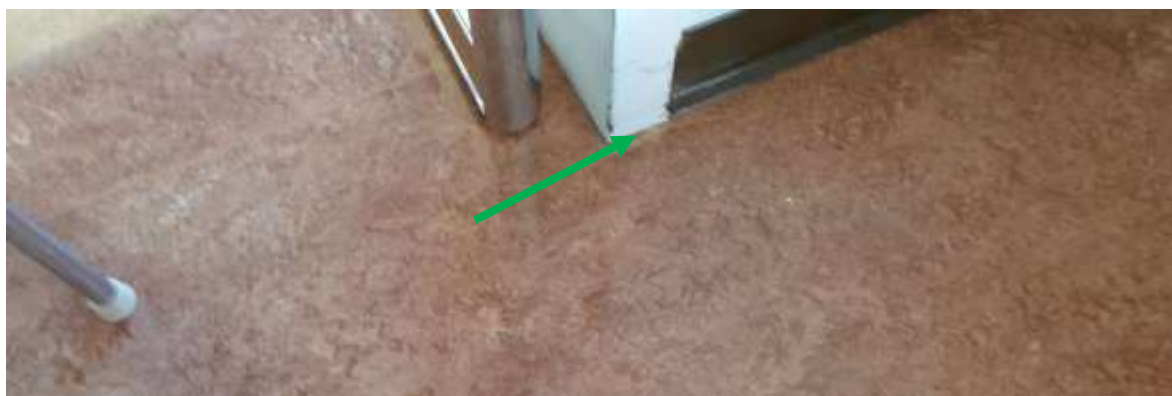
Prélèvement	S13415-78	Matériau	Joint de fenêtre
Lieu/local	Rez sup, bureaux	Risque	0



Prélèvement	S13415-81	Matériau	Bitume 2
Lieu/local	Toiture, bureaux	Risque	0



Prélèvement	S13415-82	Matériau	Colle de plinthe plastique 1
Lieu/local	1er étage, 366	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-83	Matériau	Linoléum 3
Lieu/local	1er étage, 366	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-86	Matériau	Linoléum 14
Lieu/local	1er étage, 352	Risque	0



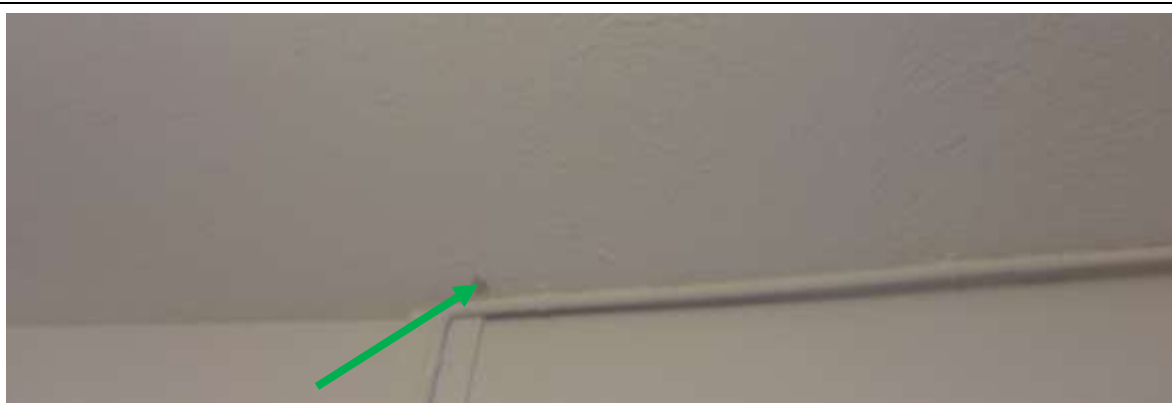
Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-87	Matériau	Linoléum 1
Lieu/local	1er étage, 354	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-88	Matériau	Linoléum 2
Lieu/local	1er étage, 357	Risque	0



Prélèvement	S13415-89	Matériau	Peinture 1
Lieu/local	1er étage, couloir	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-90	Matériau	Linoléum 8
Lieu/local	1er étage, 357	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

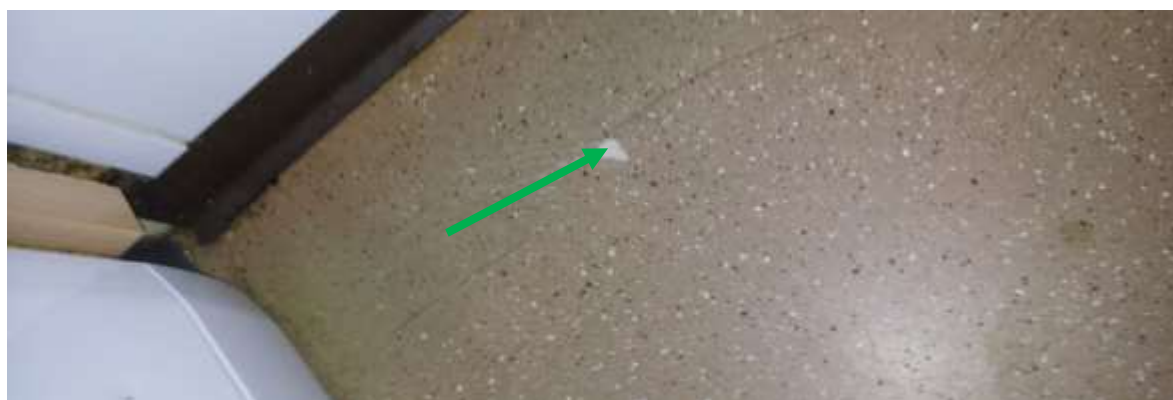
Prélèvement	S13415-91	Matériau	Linoléum 3
Lieu/local	2ème étage, 452	Risque	0



Prélèvement	S13415-92	Matériau	Colle de plinthe plastique 1
Lieu/local	2ème étage, 452	Risque	0



Prélèvement	S13415-93	Matériau	Linoléum 6
Lieu/local	2ème étage, 452	Risque	0



Prélèvement	S13415-94	Matériau	Résine
Lieu/local	2ème étage, 400	Risque	0



Prélèvement	S13415-95	Matériau	Lissage
Lieu/local	2ème étage, 400	Risque	0



Prélèvement	S13415-96	Matériau	Colle de plinthe plastique 2
Lieu/local	2ème étage, 402	Risque	0



Colle analysée séparément: négative			
Prélèvement	S13415-97	Matériau	Linoléum 1
Lieu/local	2ème étage, 403	Risque	0



Colle analysée séparément: négative			
Prélèvement	S13415-98	Matériau	Linoléum 2
Lieu/local	2ème étage, 407	Risque	0



Prélèvement	S13415-99	Matériau	Peinture 1
Lieu/local	2ème étage, 407	Risque	0



Colle analysée séparément: négative			
Prélèvement	S13415-100	Matériau	Linoléum 9
Lieu/local	2ème étage, 408	Risque	0



Colle analysée séparément: négative			
Prélèvement	S13415-101	Matériau	Linoléum 8
Lieu/local	2ème étage, 421	Risque	0



Prélèvement	S13415-102	Matériau	Mortier de carrelage 5
Lieu/local	2ème étage, 421	Risque	0



Prélèvement	S13415-103	Matériau	Mortier de plinthe 4
Lieu/local	2ème étage, 421	Risque	0



Prélèvement	S13415-104	Matériau	Mortier de faïence 1
Lieu/local	2ème étage, 421	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-105	Matériau	Linoléum 15
Lieu/local	2ème étage, 420	Risque	0



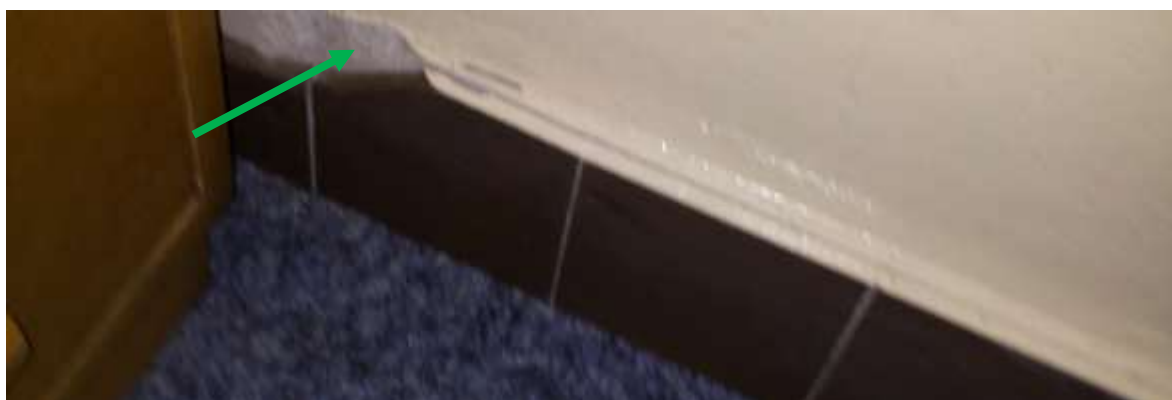
Prélèvement	S13415-106	Matériau	Colle de plinthe 3
Lieu/local	2ème étage, 420	Risque	0



Prélèvement	S13415-107	Matériau	Mortier de carrelage 5
Lieu/local	2ème étage, 431	Risque	0



Prélèvement	S13415-108	Matériau	Mortier de faïence 1
Lieu/local	2ème étage, 431	Risque	0



Prélèvement	S13415-109	Matériau	Mortier de plinthe 4
Lieu/local	2ème étage, 432	Risque	0



Prélèvement	S13415-110	Matériau	Colle de plinthe plastique 3
Lieu/local	2ème étage, 431	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-111	Matériau	Linoléum 16
Lieu/local	2ème étage, pass. bureaux	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-112	Matériau	Linoléum 17
Lieu/local	2ème étage, hall	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-113	Matériau	Linoléum 18
Lieu/local	2ème étage, hall	Risque	0



Colle analysée séparément: négative

Prélèvement	S13415-114	Matériau	Linoléum 19
Lieu/local	2ème étage, hall	Risque	0



Prélèvement	S13415-116	Matériau	Calorifugeage 2
Lieu/local	Combles	Risque	0



Prélèvement	S13415-118	Matériau	Calorifugeage 1
Lieu/local	Combles	Risque	0



Prélèvement	S13415-120	Matériau	Bitume 4
Lieu/local	Combles	Risque	0



Contre-analyse (prise à proximité du prélèvement précédent)			
Prélèvement	S13415-47a	Matériau	Fibrociment
Lieu/local	Rez inf, façade ouest	Risque	0

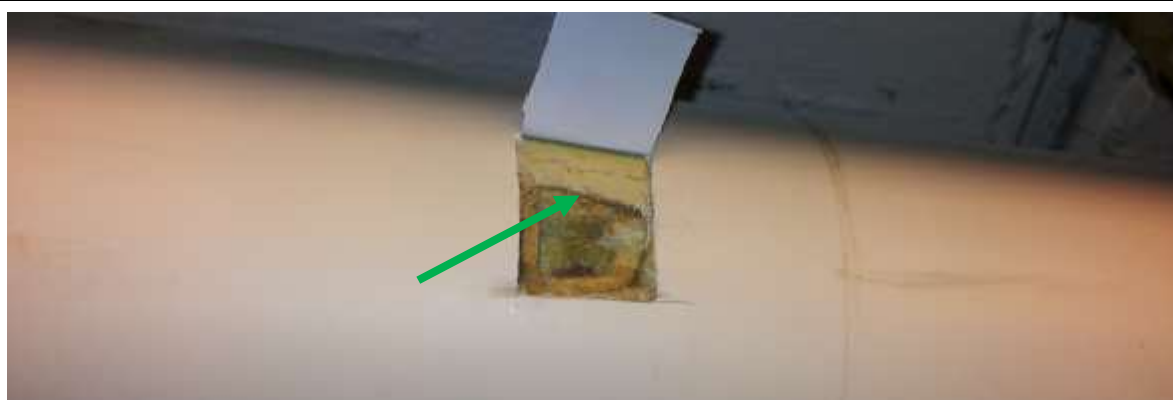


Contre-analyse (prise à proximité du prélèvement précédent)			
Prélèvement	S13415-84a	Matériau	Colle de plinthe plastique 2
Lieu/local	1er étage, 331	Risque	0



Contre-analyse (prise à proximité du prélèvement précédent)

Prélèvement	S13415-85a	Matériau	Ragréage 3
Lieu/local	1er étage, 331	Risque	0



Prélèvement	S13415-121	Matériau	Calorifugeage 2
Lieu/local	Sous-sol, chaufferie	Risque	0



Prélèvement	S13415-125	Matériau	Isolation
Lieu/local	Rez inf, façade est	Risque	0



Prélèvement	S13415-126	Matériau	Ragréage 3
Lieu/local	Rez sup, 201	Risque	0



Prélèvement	S13415-85b	Matériau	Résine
Lieu/local	1 ^{er} étage, WC 131	Risque	0



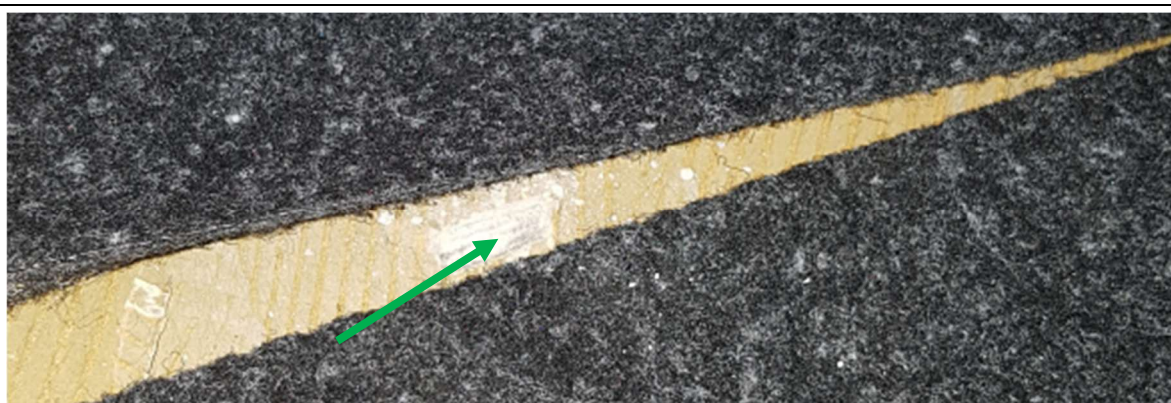
Prélèvement	S13415-132	Matériau	Colle bitume
Lieu/local	Rez supérieur, bureau extension	Risque	0



Prélèvement	S13415-133	Matériau	Colle bitume
Lieu/local	Rez supérieur, bureau extension	Risque	0



Prélèvement	S13415-134	Matériau	Linoléum vert clair + colle
Lieu/local	2ème étage, salle	Risque	0



Prélèvement	S13415-135	Matériau	Linoléum vert clair + colle
Lieu/local	2ème étage, salle	Risque	0



Prélèvement	S13415-136	Matériau	Colle bitume
Lieu/local	2ème étage, salle	Risque	0



Prélèvement	S13415-137	Matériau	Linoléum vert foncé + colle
Lieu/local	2ème étage, salle	Risque	0



Prélèvement	S13415-138	Matériau	Colle bitume
Lieu/local	2ème étage, salle	Risque	0



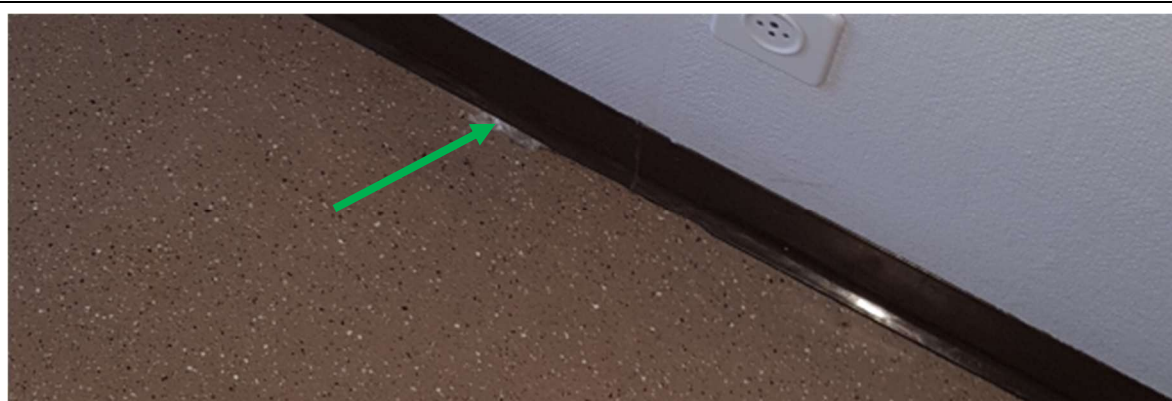
Prélèvement	S13415-139	Matériau	Colle bitume
Lieu/local	2ème étage, salle	Risque	0



Prélèvement	S13415-141	Matériau	Linoléum vert clair + colle
Lieu/local	2ème étage, salle	Risque	0



Prélèvement	S13415-142	Matériau	Peinture 1
Lieu/local	2ème étage, salle	Risque	0



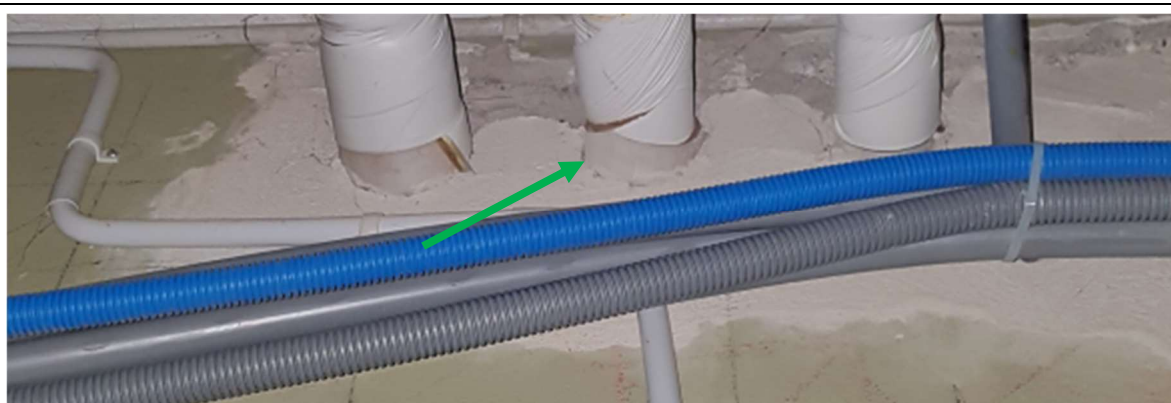
Prélèvement	S13415-144	Matériau	Résine
Lieu/local	1 ^{er} étage, salle	Risque	0



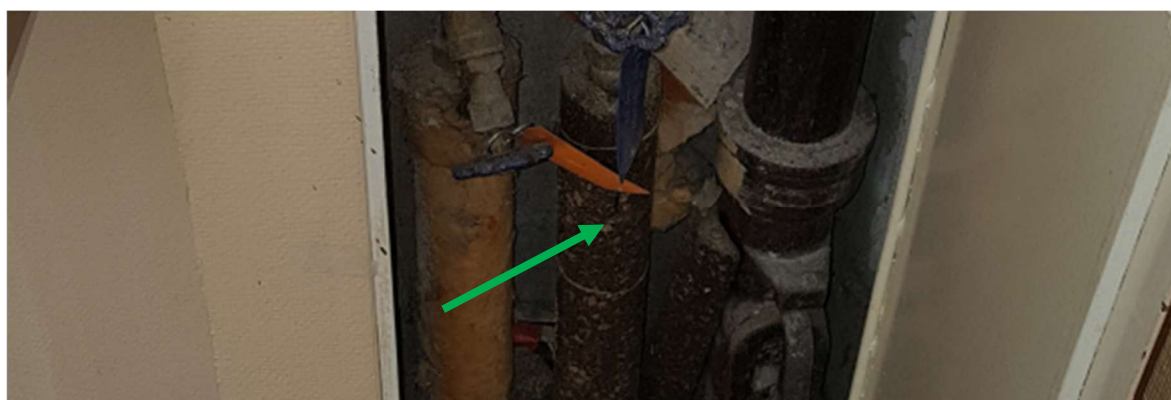
Prélèvement	S13415-145	Matériau	Colle de carrelage
Lieu/local	Rez inférieur, salle douche	Risque	0



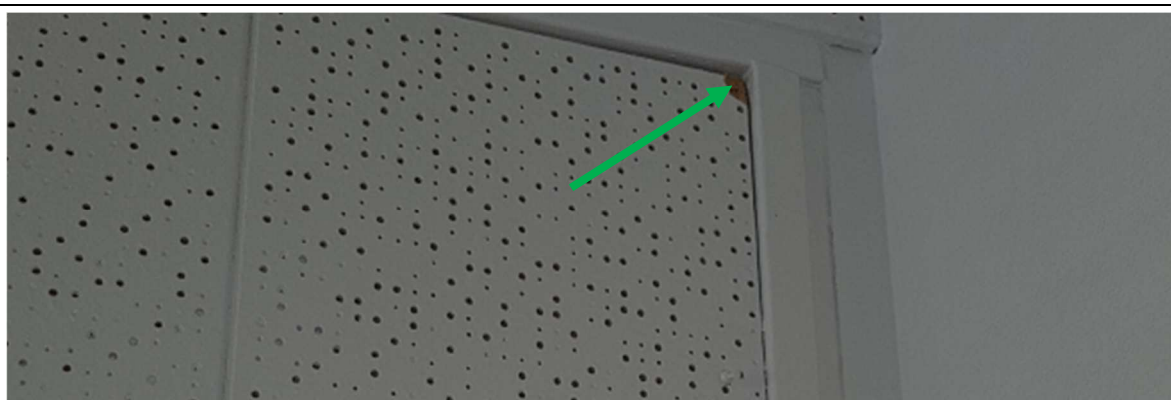
Prélèvement	S13415-146	Matériau	Résine
Lieu/local	Rez inférieur, cuisine	Risque	0



Prélèvement	S13415-147	Matériau	Mastic
Lieu/local	Rez inférieur, couloir	Risque	0



Prélèvement	S13415-148	Matériau	Calorifugeage 4
Lieu/local	Rez inférieur, salle	Risque	0



Prélèvement	S13415-149	Matériau	Acoustique
Lieu/local	Rez inférieur, salle	Risque	0

8. Annexes au rapport.

- Annexe A: Tableaux des matériaux – 20 pages

Légende pour la clarification de certaines anagrammes de l'annexe A:

Type de matériau: flocage (F), Calorifugeage (C), faux-plafond (FP), matériau faiblement aggloméré (FA), matériau fortement aggloméré (NFA).

Présence d'amiante: amianté (A), négatif (N), retiré (R), réserve (s).

De manière générale oui (O), non (N), laboratoire (L) et diagnostiqueur (D).

Matériaux contenant de l'amiante par défaut et suite à une analyse laboratoire

Matériaux initialement amiantés, contre-analyses et négatifs suite à la seconde analyse laboratoire

Matériaux amiantés par analogie

- Annexe B: Plans/croquis sans échelle – 6 pages

Légende

Matériaux et zones contenant de l'amiante par défaut et suite à une analyse laboratoire

Zones contenant de la résine amiantée

Matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, négatif suite à une analyse laboratoire

Zone barrée: zone non visitée

- Annexe C: Rapport d'analyse: 3 rapports

Amiante n° 13-11-14-034_186 – 12 pages

Amiante n° 13-11-25-089_098 – 2 pages

Amiante n° CJ5-058 – 3 pages

- Annexe D: Fiches méthodologie du FACH, signalement et mesures d'air – 3 pages

- Fiches thématiques

Enlèvement de plaques de fibrociment à l'air libre – 2 pages

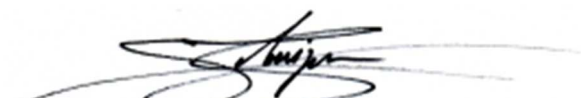
Assainissement de panneaux légers contenant de l'amiante par des entreprises reconnues – 2 pages

Mastic de fenêtres amianté 5 – 2 pages

Des explications supplémentaires et d'autres méthodologies sont présentées dans les feuillets 33039.f à 33042.f de la SUVA accessible depuis la page publication de notre site internet

9. Confidentialité.

L'ensemble des résultats et observations recueillis dans le cadre de cette expertise sera traité de façon confidentielle.



Schweizer Christian



Julier Jean-Marc

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Adresse du bâtiment		Etablissement médical, Complexe hospitalier de Cery, bâtiment 20, route de Cery, 1008 Prilly												Remarques générales		
Etage		Sous-sol			Diagnostic			Schweizer Christian et Vuarnier Jonathan							Détails évaluation du risque, chap. 7 Légende et dans le rapport, chap. 8	
Dossier n°		13415D			Date de repérage			06.11.2013								
Sondage n°	Lieu, local	Description	Type de matériau (F / C / FP / FA / NFA)	Photo (O / N)	Prélevé (O / N)	Présence d' amiante (A / s / N / R)	Laboratoire ou diagnostiqueur (L / D)	Plan	Fiche d' identification	Evaluation du matériau (0,1,2,3,4,5)	Utilisation du local (A,B,C)	Degré d' urgence (I ,II,III)	Urgence d' assainir (années)	Prochain contrôle des MCA (années)	Taux d' amiante dans l' air (FAR/m3)Risque pour les occupants	Remarques
01	Sous-sol, passage, esc. hall	Mortier de carrelage 1	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
02	Sous-sol, escaliers hall	Mortier de carrelage 2	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
03	Sous-sol, passage	Mortier de carrelage 7	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
04	Sous-sol, passage asc.	Mastic de fenêtre 1	NFA	O	O	A	L	1	1	1	A	III	-	-	-	-
05	Sous-sol, local -2 021	Mortier de carrelage 1	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
06	Sous-sol, local -2 013	Mortier de plinthe 1	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
07	Sous-sol, local -2 013	Bitume sur conduit	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
08	Sous-sol, local -2 013	Mastic de fenêtre 2	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
09	Sous-sol, local -2 014	Linoléum 1	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-sol, local -2 014	Colle de linoléum 1	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
10	Sous-sol, local -2 014	Colle de plinthe plastique 1	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
11	Sous-sol, local -2 012	Ragréage 1	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	(mortier)
12	Sous-sol, local -2 016	Linoléum 2	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-sol, local -2 016	Colle de linoléum 2	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
13	Sous-sol, local -2 017	Mastic de fenêtre 3	NFA	O	O	A	L	1	2	1	A	III	-	-	-	-
14	Sous-sol, local -2 010	Calorifugeage 1	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
15	Sous-sol, local -2 018	Mortier de faïence 1	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
16	Sous-sol, local -2 020c	Mastic de fenêtre 4	NFA	O	O	A	L	1	3	1	A	III	-	-	-	-
17	Sous-sol, local -2 020 SAS	Ragréage 1	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
18	Sous-sol, chaufferie	Ragréage 2	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Adresse du bâtiment		Etablissement médical, Complexe hospitalier de Cery, bâtiment 20, route de Cery, 1008 Prilly													Remarques générales	
Etage		Sous-sol & Rez-de-chaussée inférieur		Diagnostic			Schweizer Christian et Vuarnier Jonathan							Détails évaluation du risque, chap. 7 Légende et dans le rapport, chap. 8		
Dossier n°		13415D		Date de repérage			06-07.11.2013									
Sondage n°	Lieu, local	Description	Type de matériau (F / C / FP / FA / NFA)	Photo (O / N)	Prélevé (O / N)	Présence d' amiante (A / s / N / R)	Laboratoire ou diagnostiqueur (L / D)	Plan	Fiche d' identification	Evaluation du matériau (0, 1, 2,3,4,5)	Utilisation du local (A,B,C)	Degré d' urgence (I ,II,III)	Urgence d' assainir (années)	Prochain contrôle des MCA (années)	Taux d' amiante dans l' air (FAR/m3)Risque pour les occupants	Remarques
19	Sous-sol, passage	Calorifugeage 2	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
20	Sous-sol, escaliers ouest	Mortier de plinthe 2	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
21	Sous-sol, escaliers ouest	Mortier de carrelage 3	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
22	Sous-sol, ascenseur ouest	Linoléum 20	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-sol, ascenseur ouest	Colle de linoléum 3	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
23	Sous-sol, vide sanitaire	Calorifugeage 3	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
24	Sous-sol, ascenseur est	Colle de pirelli	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
25	Sous-sol, chaufferie	Bitume sur conduit	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
26	Rez inf, passage	Linoléum 3	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
	Rez inf, passage	Colle de linoléum 3	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
27	Rez inf, coiffeur	Peinture 1	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
28	Rez inf, coiffeur	Colle de plinthe plastique 1	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
29	Rez inf, local -1 161	Mortier de carrelage 4	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
30	Rez inf, local -1 131	Résine	-	O	O	N	L	2	9	-	-	-	-	-	-	-
31	Rez inf, local -1 108	Mortier de carrelage 4	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
32	Rez inf, local -1 150	Mortier de carrelage 4	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
33	Rez inf, local -1 103	Colle de plinthe plastique 2	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
34	Rez inf, local -1 151	Isolation phonique 1	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
35	Rez inf, local -1 100	Linoléum 3	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
	Rez inf, local -1 100	Colle de linoléum 3	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Adresse du bâtiment		Etablissement médical, Complexe hospitalier de Cery, bâtiment 20, route de Cery, 1008 Prilly													Remarques générales	
Etage		Rez-de-chaussée inférieur et supérieur		Diagnostic			Schweizer Christian et Vuarnier Jonathan								Détails évaluation du risque, chap. 7 Légende et dans le rapport, chap. 8	
Dossier n°		13415D		Date de repérage			07.11.2013									
Sondage n°	Lieu, local	Description	Type de matériau (F / C / FP / FA / NFA)	Photo (O / N)	Prélevé (O / N)	Présence d' amiante (A / s / N / R)	Laboratoire ou diagnostiqueur (L / D)	Plan	Fiche d' identification	Evaluation du matériau (0,1,2,3,4,5)	Utilisation du local (A,B,C)	Degré d' urgence (I ,II,III)	Urgence d' assainir (années)	Prochain contrôle des MCA (années)	Taux d' amiante dans l' air (FAR/m3)Risque pour les occupants	Remarques
36	Rez inf, local -1 107	Linoléum 1	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
	Rez inf, local -1 107	Colle de linoléum 1	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
37	Rez inf, local -1 110	Mortier de carrelage 5	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
38	Rez inf, local -1 110	Mortier de plinthe 2	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
39	Rez inf, local -1 132	Mortier de faïence 1	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
40	Rez inf, escaliers est	Mortier de carrelage 3	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
41	Rez inf, escaliers est	Mortier de plinthe 2	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
42	Rez inf, église	Linoléum 4	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
43	Rez inf, église	Linoléum 5	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
	Rez inf, église	Colle de linoléum 5	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	(mortier)
44	Rez inf, église	Crépi	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
45	Rez inf, église	Colle de plinthe plastique 3	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
46	Rez inf, local -1 105	Mastic de fenêtre 5	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
47	Rez inf, façade ouest	Fibrociment	NFA	O	O	A	L	2	4	-	-	-	-	-	-	Contre-analysé p8 - analogie
48	Rez inf, façade sud	Mastic de fenêtre 6	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
49	Rez inf, façade est	Fibrociment	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
50	Rez inf, passage	Mastic de fenêtre 7	NFA	O	O	A	L	2	5	1	A	III	-	-	-	-
51	Rez sup, local 0 250	Linoléum 3	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
	Rez sup, local 0 250	Colle de linoléum 3	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
52	Rez sup, local 0 250	Colle de plinthe plastique 1	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Adresse du bâtiment		Etablissement médical, Complexe hospitalier de Cery, bâtiment 20, route de Cery, 1008 Prilly													Remarques générales	
Etage		Rez-de-chaussée supérieur		Diagnostic			Schweizer Christian et Vuarnier Jonathan							Détails évaluation du risque, chap. 7 Légende et dans le rapport, chap. 8		
Dossier n°		13415D		Date de repérage			07.11.2013									
Sondage n°	Lieu, local	Description	Type de matériau (F / C / FP / FA / NFA)	Photo (O / N)	Prélevé (O / N)	Présence d' amiante (A / s / N / R)	Laboratoire ou diagnostiqueur (L / D)	Plan	Fiche d' identification	Evaluation du matériau (0,1,2,3,4,5)	Utilisation du local (A,B,C)	Degré d' urgence (I ,II,III)	Urgence d' assainir (années)	Prochain contrôle des MCA (années)	Taux d' amiante dans l' air (FA/R/m3)Risque pour les occupants	Remarques
53	Rez sup, local 0 250	Linoléum 6	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
54	Rez sup, local 0 250	Linoléum 7	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
55	Rez sup, local 0 230	Colle de plinthe plastique 2	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
56	Rez sup, local 0 230	Lissage	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
57	Rez sup, local 0 204	Résine	-	O	O	N	L	3	9	-	-	-	-	-	-	-
58	Rez sup, local 0 262	Linoléum 8	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
	Rez sup, local 0 262	Colle de linoléum 8	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
59	Rez sup, local 0 262	Linoléum 1	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
	Rez sup, local 0 262	Colle de linoléum 1	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
60	Rez sup, passage	Linoléum 3	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
	Rez sup, passage	Colle de linoléum 3	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
61	Rez sup, local 0 262	Linoléum 2	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
	Rez sup, local 0 262	Colle de linoléum 2	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
62	Rez sup, local 0 210	Linoléum 9	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
	Rez sup, local 0 210	Colle de linoléum 9	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	(mortier)
63	Rez sup, local 0 263	Linoléum 10	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
	Rez sup, local 0 263	Colle de linoléum 10	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
64	Rez sup, hall	Bitume 1	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
65	Rez sup, local 0 079	Mortier de faïence 1	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
66	Rez sup, local 0 079	Mortier de plinthe 3	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Adresse du bâtiment		Etablissement médical, Complexe hospitalier de Cery, bâtiment 20, route de Cery, 1008 Prilly													Remarques générales	
Etage		Rez-de-chaussée supérieur et 1 ^{er} étage		Diagnostic			Schweizer Christian et Vuarnier Jonathan								Détails évaluation du risque, chap. 7 Légende et dans le rapport, chap. 8	
Dossier n°		13415D		Date de repérage			07.11.2013									
Sondage n°	Lieu, local	Description	Type de matériau (F / C / FP / FA / NFA)	Photo (O / N)	Prélevé (O / N)	Présence d' amiante (A / s / N / R)	Laboratoire ou diagnostiqueur (L / D)	Plan	Fiche d' identification	Evaluation du matériau (0,1,2,3,4,5)	Utilisation du local (A,B,C)	Degré d' urgence (I ,II,III)	Urgence d' assainir (années)	Prochain contrôle des MCA (années)	Taux d' amiante dans l' air (FA/R/m3)Risque pour les occupants	Remarques
67	Rez sup, local 0 077	Isolation phonique 2	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
68	Rez sup, local 0 072	Linoléum 11	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	(mortier)
	Rez sup, local 0 072	Colle de linoléum 11	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
69	Rez sup, local 0 079	Linoléum 12	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
	Rez sup, local 0 079	Colle de linoléum 12	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
70	Rez sup, passage bureaux	Linoléum 13	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	(mortier)
	Rez sup, passage bureaux	Colle de linoléum 13	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
71	Rez sup, local 0 071	Mortier de carrelage 5	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
72	Rez sup, local 0 071	Mortier de plinthe 4	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
73	Rez sup, local 0 205	Peinture 1	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
74	Rez sup, local ascenseur	Mortier de carrelage 5	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
75	Rez sup, hall	Mortier de carrelage 6	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
76	Rez sup, escaliers hall	Mortier de plinthe 5	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
77	Rez sup, bureaux	Joint de cadre	NFA	O	O	A	L	3	6	1	A	III	-	-	-	-
78	Rez sup, bureaux	Joint de fenêtre	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
79	Rez sup, bureaux	Mastic de fenêtre 8	NFA	O	O	A	L	3	7	1	A	III	-	-	-	-
80	Rez sup, bureaux	Joint de superstructure	NFA	O	O	A	L	3	8	1	A	III	-	-	-	-
81	Toiture, bureaux	Bitume 2	-	N	O	N	L	4	-	-	-	-	-	-	-	-
82	1er étage, 366	Colle de plinthe plastique 1	-	O	O	N	L	4	-	-	-	-	-	-	-	-
83	1er étage, 366	Linoléum 3	-	O	O	N	L	4	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Adresse du bâtiment		Etablissement médical, Complexe hospitalier de Cery, bâtiment 20, route de Cery, 1008 Prilly												Remarques générales		
Etage		1 ^{er} et 2 ^{ème} étages			Diagnostic		Schweizer Christian et Vuarnier Jonathan							Détails évaluation du risque, chap. 7 Légende et dans le rapport, chap. 8		
Dossier n°		13415D			Date de repérage		08.11.2013									
Sondage n°	Lieu, local	Description	Type de matériau (F / C / FP / FA / NFA)	Photo (O / N)	Prélevé (O / N)	Présence d' amiante (A / s / N / R)	Laboratoire ou diagnostiqueur (L / D)	Plan	Fiche d' identification	Evaluation du matériau (0,1,2,3,4,5)	Utilisation du local (A,B,C)	Degré d' urgence (I ,II,III)	Urgence d' assainir (années)	Prochain contrôle des MCA (années)	Taux d' amiante dans l' air (FAR/m3)Risque pour les occupants	Remarques
-	1er étage, 366	Colle de linoléum 3	-	O	O	N	L	4	-	-	-	-	-	-	-	-
84	1er étage, 331	Colle de plinthe plastique 2	-	O	O	N	L	4	-	-	-	-	-	-	-	Contre-analysé p8
85	1er étage, 331	Résine	NFA	O	O	A	L	4	9	1	A	III	-	-	-	Contre-analysé p8
-	1er étage, 331	Ragréage 3	-	O	O	N	L	4	-	-	-	-	-	-	-	Contre-analysé p8
86	1er étage, 352	Linoléum 14	-	O	O	N	L	4	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1er étage, 352	Colle de linoléum 14	-	O	O	N	L	4	-	-	-	-	-	-	-	-
87	1er étage, 354	Linoléum 1	-	O	O	N	L	4	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1er étage, 354	Colle de linoléum 1	-	O	O	N	L	4	-	-	-	-	-	-	-	(mortier)
88	1er étage, 357	Linoléum 2	-	O	O	N	L	4	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1er étage, 357	Colle de linoléum 2	-	O	O	N	L	4	-	-	-	-	-	-	-	-
89	1er étage, couloir	Peinture 1	-	O	O	N	L	4	-	-	-	-	-	-	-	-
90	1er étage, 357	Linoléum 8	-	O	O	N	L	4	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1er étage, 357	Colle de linoléum 8	-	O	O	N	L	4	-	-	-	-	-	-	-	-
91	2ème étage, 452	Linoléum 3	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2ème étage, 452	Colle de linoléum 3	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
92	2ème étage, 452	Colle de plinthe plastique 1	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
93	2ème étage, 452	Linoléum 6	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
94	2ème étage, 400	Résine	-	O	O	N	L	5	9	-	-	-	-	-	-	-
95	2ème étage, 400	Lissage	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
96	2ème étage, 402	Colle de plinthe plastique 2	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Adresse du bâtiment		Etablissement médical, Complexe hospitalier de Cery, bâtiment 20, route de Cery, 1008 Prilly													Remarques générales	
Etage		2 ^{ème} étage			Diagnostic			Schweizer Christian et Vuarnier Jonathan							Détails évaluation du risque, chap. 7 Légende et dans le rapport, chap. 8	
Dossier n°		13415D			Date de repérage			08.11.2013								
Sondage n°	Lieu, local	Description	Type de matériau (F / C / FP / FA / NFA)	Photo (O / N)	Prélevé (O / N)	Présence d' amiante (A / s / N / R)	Laboratoire ou diagnostiqueur (L / D)	Plan	Fiche d' identification	Evaluation du matériau (0,1,2,3,4,5)	Utilisation du local (A,B,C)	Degré d' urgence (I ,II,III)	Urgence d' assainir (années)	Prochain contrôle des MCA (années)	Taux d' amiante dans l' air (FA/R/m3)Risque pour les occupants	Remarques
97	2ème étage, 403	Linoléum 1	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2ème étage, 403	Colle de linoléum 1	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
98	2ème étage, 407	Linoléum 2	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2ème étage, 407	Colle de linoléum 2	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
99	2ème étage, 407	Peinture 1	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
100	2ème étage, 408	Linoléum 9	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2ème étage, 408	Colle de linoléum 9	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
101	2ème étage, 460	Linoléum 8	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2ème étage, 460	Colle de linoléum 8	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
102	2ème étage, 421	Mortier de carrelage 5	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
103	2ème étage, 421	Mortier de plinthe 4	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
104	2ème étage, 421	Mortier de faïence 1	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
105	2ème étage, 420	Linoléum 15	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2ème étage, 420	Colle de linoléum 15	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
106	2ème étage, 420	Colle de plinthe 3	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
107	2ème étage, 431	Mortier de carrelage 5	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
108	2ème étage, 431	Mortier de faïence 1	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
109	2ème étage, 432	Mortier de plinthe 4	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
110	2ème étage, 429	Colle de plinthe plastique 3	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
111	2ème étage, pass. bureaux	Linoléum 16	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Adresse du bâtiment		Etablissement médical, Complexe hospitalier de Cery, bâtiment 20, route de Cery, 1008 Prilly													Remarques générales	
Etage		2 ^{ème} étage et combles		Diagnostic			Schweizer Christian et Vuarnier Jonathan							Détails évaluation du risque, chap. 7 Légende et dans le rapport, chap. 8		
Dossier n°		13415D		Date de repérage			08.11.2013 et 20.11.2013									
Sondage n°	Lieu, local	Description	Type de matériau (F / C / FP / FA / NFA)	Photo (O / N)	Prélevé (O / N)	Présence d' amiante (A / s / N / R)	Laboratoire ou diagnostiqueur (L / D)	Plan	Fiche d' identification	Evaluation du matériau (0,1,2,3,4,5)	Utilisation du local (A,B,C)	Degré d' urgence (I ,II,III)	Urgence d' assainir (années)	Prochain contrôle des MCA (années)	Taux d' amiante dans l' air (FA/R/m3)Risque pour les occupants	Remarques
-	2ème étage, pass. bureaux	Colle de linoléum 16	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
112	2ème étage, hall	Linoléum 17	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2ème étage, hall	Colle de linoléum 17	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
113	2ème étage, hall	Linoléum 18	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2ème étage, hall	Colle de linoléum 18	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
114	2ème étage, hall	Linoléum 19	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2ème étage, hall	Colle de linoléum 19	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
115	Combles	GEA	NFA	O	O	A	L	6	10	1	B	III	-	-	-	-
116	Combles	Calorifugeage 2	-	O	O	N	L	6	-	-	-	-	-	-	-	-
117	Combles	Bitume 3	NFA	O	O	A	L	6	11	1	B	III	-	-	-	-
118	Combles	Calorifugeage 1	-	O	O	N	L	6	-	-	-	-	-	-	-	-
119	Combles	Mastic de fenêtre 9	NFA	O	O	A	L	6	12	1	B	III	-	-	-	-
120	Combles	Bitume 4	-	O	O	N	L	6	-	-	-	-	-	-	-	-
47a	Rez inf, façade ouest	Fibrociment	-	O	O	N	L	2	4	-	-	-	-	-	-	Contre-analyse - analogie
84a	1er étage, 331	Colle de plinthe plastique 2	-	O	O	N	L	4	-	-	-	-	-	-	-	Contre-analyse
85a	1er étage, 331	Résine	NFA	O	O	A	L	4	9	1	A	III	-	-	-	Contre-analyse
-	1er étage, 331	Ragréage 3	-	O	O	N	L	4	-	-	-	-	-	-	-	Contre-analyse
121	Sous-sol, chaufferie	Calorifugeage 2	-	O	O	N	L	1	-	-	-	-	-	-	-	-
123	Rez inf, façade sud	Fibrociment	NFA	O	O	A	L	2	4	1	A	III	-	-	-	-
124	Rez inf, façade nord	Fibrociment	NFA	O	O	A	L	2	4	1	A	III	-	-	-	-

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Adresse du bâtiment		Etablissement médical, Complexe hospitalier de Cery, bâtiment 20, route de Cery, 1008 Prilly													Remarques générales	
Etage		Tous			Diagnostic			Schweizer Christian et Vuarnier Jonathan							Détails évaluation du risque, chap. 7 Légende et dans le rapport, chap. 8	
Dossier n°		13415D			Date de repérage			20.11.2013 / 1.10.2021								
Sondage n°	Lieu, local	Description	Type de matériau (F / C / FP / FA / NFA)	Photo (O / N)	Prélevé (O / N)	Présence d' amiante (A / s / N / R)	Laboratoire ou diagnostiqueur (L / D)	Plan	Fiche d' identification	Evaluation du matériau (0,1,2,3,4,5)	Utilisation du local (A,B,C)	Degré d' urgence (I ,II,III)	Urgence d' assainir (années)	Prochain contrôle des MCA (années)	Taux d' amiante dans l' air (FA/R/m3)Risque pour les occupants	Remarques
125	Rez inf, façade est	Isolation	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-
126	Rez sup, 201	Ragréage 3	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	-
127	Sous-sol	Joints plats	NFA	O	N	A	D	1	13	1	A	III	-	-	-	-
128	Sous-sol, combles	Colmatages rigides	FA	O	N	A	D	1,6	14	3	A	II	-	5	-	(têtes de calorifugeages)
129	Sous-sol	Canaux en fibrociment	NFA	O	N	A	D	1	15	1	A	III	-	-	-	-
130	Rez inf – 2 ^{ème} étage	Enduits sous éviers	NFA	O	N	A	D	1-5	16	1	A	III	-	-	-	-
131	Combles	Cartons	FA	O	N	A	D	6	17	3	B	II	-	5	-	-
85b	1 ^{er} étage, WC 131	Résine	-	O	O	N	L	4	-	-	-	-	-	-	-	Contre-analyse
85c	1 ^{er} étage, WC 131	Résine + ragréage	NFA	O	O	A	L	4	9	1	A	III	-	-	-	Contre-analyse
132	Rez supérieur, bureau extension	Colle bitume	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	Résidu sous moquette
133	Rez supérieur, bureau extension	Colle bitume	-	O	O	N	L	3	-	-	-	-	-	-	-	Résidu sous moquette
134	2ème étage, salle	Linoléum vert clair + colle	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
135	2ème étage, salle	Linoléum vert clair + colle	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
136	2ème étage, salle	Colle bitume	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	Résidu sous moquette
137	2ème étage, salle	Linoléum vert foncé + colle	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-
138	2ème étage, salle	Colle bitume	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	Résidu sous moquette
139	2ème étage, salle	Colle bitume	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	Résidu sous moquette
140	2ème étage, salle	Dallette PVC	NFA	O	O	A	L	5	18	1	A	III	-	-	-	Sous moquette et sur colle bitume
141	2ème étage, salle	Linoléum vert clair + colle	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	Résidu de colle bitume
142	2ème étage, salle	Peinture 1	-	O	O	N	L	5	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Adresse du bâtiment		Etablissement médical, Complexe hospitalier de Cery, bâtiment 20, route de Cery, 1008 Prilly														Remarques générales	
Etage		Tous				Diagnostic		Schweizer Christian								Détails évaluation du risque, chap. 7 Légende et dans le rapport, chap. 8	
Dossier n°		13415D				Date de repérage		1.10.2021									
Sondage n°	Lieu, local	Description	Type de matériau (F / C / FP / FA / NFA)	Photo (O / N)	Prélevé (O / N)	Présence d' amiante (A / s / N / R)	Laboratoire ou diagnostiqueur (L / D)	Plan	Fiche d' identification	Evaluation du matériau (0,1,2,3,4,5)	Utilisation du local (A,B,C)	Degré d' urgence (I ,II,III)	Urgence d' assainir (années)	Prochain contrôle des MCA (années)	Taux d' amiante dans l' air (FA/R/m3)Risque pour les occupants	Remarques	
143	2ème étage, salle	Résine	NFA	O	O	A	L	4	9	1	A	III	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
144	1 ^{er} étage, salle	Résine	-	O	O	N	L	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
145	Rez inférieur, salle douche	Colle de carrelage	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-	
146	Rez inférieur, cuisine	Résine	-	O	O	N	L	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
147	Rez inférieur, couloir	Mastic	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-	
148	Rez inférieur, salle	Calorifugeage 3	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-	
149	Rez inférieur, salle	Acoustique	-	O	O	N	L	2	-	-	-	-	-	-	-	-	
150	Rez-de-chaussée supérieur, bain	Résine	NFA	O	O	A	L	4	9	1	A	III	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
151	Couloirs	Tableaux en bakélite	NFA	O	N	A	D	1	19	1	A	III	-	-	-	-	
-	Sous-sol, hall	Canaux en fibrociment	NFA	O	N	A	D	1	15	1	A	III	-	-	-	-	
-	Sous-sol, local 003	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Sous-sol, local 004	Canaux en fibrociment	NFA	O	N	A	D	1	15	1	A	III	-	-	-	-	
-	Sous-sol, local 005	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Sous-sol, local 009	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Sous-sol, local 017	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Sous-sol, local 019	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Sous-sol, local 020A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Sous-sol, local 020B	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Sous-sol, local 021	Canaux en fibrociment	NFA	O	N	A	D	1	15	1	A	III	-	-	-	-	

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Adresse du bâtiment		Etablissement médical, Complexe hospitalier de Cery, bâtiment 20, route de Cery, 1008 Prilly														Remarques générales	
Etage		Tous				Diagnostic		Schweizer Christian								Détails évaluation du risque, chap. 7 Légende et dans le rapport, chap. 8	
Dossier n°		13415D				Date de repérage		1.10.2021									
Sondage n°	Lieu, local	Description	Type de matériau (F / C / FP / FA / NFA)	Photo (O / N)	Prélevé (O / N)	Présence d' amiante (A / s / N / R)	Laboratoire ou diagnostiqueur (L / D)	Plan	Fiche d' identification	Evaluation du matériau (0, 1, 2, 3, 4, 5)	Utilisation du local (A, B, C)	Degré d' urgence (I, II, III)	Urgence d' assainir (années)	Prochain contrôle des MCA (années)	Taux d' amiante dans l' air (FAR/m3)Risque pour les occupants	Remarques	
-	Sous-sol, local 022	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Entrée vide sanitaire	Canaux en fibrociment	NFA	O	N	A	D	1	15	1	A	III	-	-	-	-	
-	Vide sanitaire	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Rez inférieur, local 102	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	Rez inférieur, local 103	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	Rez inférieur, local 104	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	Rez inférieur, local 105	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	Rez inférieur, local 106	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	Rez inférieur, local 109	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Rez inférieur, local 108	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	Rez inférieur, local 115	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Rez inférieur, hall 115A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Rez inférieur, hall 115A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Rez inférieur, remise	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Rez inférieur, couvert	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Rez inférieur, local 122	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	Rez inférieur, local 122A	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	Rez inférieur, local 122B	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	Rez inférieur, local 123	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	Rez inférieur, local 124	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Adresse du bâtiment		Etablissement médical, Complexe hospitalier de Cery, bâtiment 20, route de Cery, 1008 Prilly												Remarques générales		
Etage		Tous			Diagnostic			Schweizer Christian							Détails évaluation du risque, chap. 7 Légende et dans le rapport, chap. 8	
Dossier n°		13415D			Date de repérage			1.10.2021								
Sondage n°	Lieu, local	Description	Type de matériau (F / C / FP / FA / NFA)	Photo (O / N)	Prélevé (O / N)	Présence d' amiante (A / s / N / R)	Laboratoire ou diagnostiqueur (L / D)	Plan	Fiche d' identification	Evaluation du matériau (0,1,2,3,4,5)	Utilisation du local (A,B,C)	Degré d' urgence (I ,II,III)	Urgence d' assainir (années)	Prochain contrôle des MCA (années)	Taux d' amiante dans l' air (FAF/m3)Risque pour les occupants	Remarques
-	Rez inférieur, local 126	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez inférieur, local 127	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez inférieur, local 128	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez inférieur, local 129	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez inférieur, local 131	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez inférieur, local 132	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez inférieur, local 100B	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez inférieur, local 152	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez inférieur, local 153	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez inférieur, local 159	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez inférieur, local 159A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez inférieur, local 160	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez inférieur, local 161	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez inférieur, local 162	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez inférieur, local 164	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur, local 072A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur, local 075A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur, local 079A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur,hall 080	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur,hall 081	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Adresse du bâtiment		Etablissement médical, Complexe hospitalier de Cery, bâtiment 20, route de Cery, 1008 Prilly														Remarques générales
Etage		Tous		Diagnostic			Schweizer Christian								Détails évaluation du risque, chap. 7 Légende et dans le rapport, chap. 8	
Dossier n°		13415D		Date de repérage			1.10.2021									
Sondage n°	Lieu, local	Description	Type de matériau (F / C / FP / FA / NFA)	Photo (O / N)	Prélevé (O / N)	Présence d' amiante (A / s / N / R)	Laboratoire ou diagnostiqueur (L / D)	Plan	Fiche d' identification	Evaluation du matériau (0,1,2,3,4,5)	Utilisation du local (A,B,C)	Degré d' urgence (I,II,III)	Urgence d' assainir (années)	Prochain contrôle des MCA (années)	Taux d' amiante dans l' air (FAR/m3)Risque pour les occupants	Remarques
-	Rez supérieur, local 200	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 201	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 202	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 203	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 204	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 205	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 206	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 207	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur, local 208	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 209	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 211	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur, local 211A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur, local 220	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur, local 221	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 222	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 223	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 224	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 225A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur, local 226	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 227	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Adresse du bâtiment		Etablissement médical, Complexe hospitalier de Cery, bâtiment 20, route de Cery, 1008 Prilly														Remarques générales
Etage		Tous				Diagnostic		Schweizer Christian								Détails évaluation du risque, chap. 7 Légende et dans le rapport, chap. 8
Dossier n°		13415D				Date de repérage		1.10.2021								
Sondage n°	Lieu, local	Description	Type de matériau (F / C / FP / FA / NFA)	Photo (O / N)	Prélevé (O / N)	Présence d' amiante (A / s / N / R)	Laboratoire ou diagnostiqueur (L / D)	Plan	Fiche d' identification	Evaluation du matériau (0, 1, 2, 3, 4, 5)	Utilisation du local (A,B,C)	Degré d' urgence (I ,II,III)	Urgence d' assainir (années)	Prochain contrôle des MCA (années)	Taux d' amiante dans l' air (FAF/m3)Risque pour les occupants	Remarques
-	Rez supérieur, local 228	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 229	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 230	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 231	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur,hall 232	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur,hall 250	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur, local 251	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur, local 252	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur, local 252A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur, local 253	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 254	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur, local 255	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur, local 255A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur, local 256	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 257	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur, local 257A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur, local 215	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur, local 260A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Rez supérieur, local 261	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	Rez supérieur, local 262	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Adresse du bâtiment		Etablissement médical, Complexe hospitalier de Cery, bâtiment 20, route de Cery, 1008 Prilly														Remarques générales	
Etage		Tous				Diagnostic		Schweizer Christian								Détails évaluation du risque, chap. 7 Légende et dans le rapport, chap. 8	
Dossier n°		13415D				Date de repérage		1.10.2021									
Sondage n°	Lieu, local	Description	Type de matériau (F / C / FP / FA / NFA)	Photo (O / N)	Prélevé (O / N)	Présence d' amiante (A / s / N / R)	Laboratoire ou diagnostiqueur (L / D)	Plan	Fiche d' identification	Evaluation du matériau (0, 1, 2, 3, 4, 5)	Utilisation du local (A,B,C)	Degré d' urgence (I ,II,III)	Urgence d' assainir (années)	Prochain contrôle des MCA (années)	Taux d' amiante dans l' air (FAF/m3)Risque pour les occupants	Remarques	
-	Rez supérieur, local 263A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Rez supérieur, local 264	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	Rez supérieur, local 265	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Rez supérieur, local 265A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Rez supérieur, local 266	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Rez supérieur, local 267	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	Escaliers centre	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	1 ^{er} étage, local 300	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	1 ^{er} étage, local 301	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	1 ^{er} étage, local 302	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	1 ^{er} étage, local 303	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	1 ^{er} étage, local 304	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	1 ^{er} étage, local 305	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	1 ^{er} étage, local 306	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	1 ^{er} étage, local 307	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	1 ^{er} étage, local 308	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	1 ^{er} étage, local 309	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	1 ^{er} étage, local 310	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	1 ^{er} étage, local 311	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	1 ^{er} étage, local 311A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Adresse du bâtiment		Etablissement médical, Complexe hospitalier de Cery, bâtiment 20, route de Cery, 1008 Prilly														Remarques générales			
Etage		Tous				Diagnostic			Schweizer Christian							Détails évaluation du risque, chap. 7 Légende et dans le rapport, chap. 8			
Dossier n°		13415D				Date de repérage			1.10.2021										
Sondage n°	Lieu, local	Description				Type de matériau (F / C / FP / FA / NFA)	Photo (O / N)	Prélevé (O / N)	Présence d' amiante (A / s / N / R)	Laboratoire ou diagnostiqueur (L / D)	Plan	Fiche d' identification	Evaluation du matériau (0,1,2,3,4,5)	Utilisation du local (A,B,C)	Degré d' urgence (I ,II,III)	Urgence d' assainir (années)	Prochain contrôle des MCA (années)	Taux d' amiante dans l' air (FAF/m3)Risque pour les occupants	Remarques
-	1 ^{er} étage, local 311B	Pas de MSCA				-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 311	Pas de MSCA				-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, hall 313	Pas de MSCA				-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, hall 314	Pas de MSCA				-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 315	Pas de MSCA				-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, hall 316	Pas de MSCA				-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 320	Pas de MSCA				-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 321	Pas de MSCA				-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 322	Résine				-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	1 ^{er} étage, local 323	Résine				-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	1 ^{er} étage, local 324	Résine				-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	1 ^{er} étage, local 325	Pas de MSCA				-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 326	Résine				-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	1 ^{er} étage, local 327	Résine				-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	1 ^{er} étage, local 328	Résine				-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	1 ^{er} étage, local 329	Résine				-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	1 ^{er} étage, local 330	Résine				-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	1 ^{er} étage, local 332	Pas de MSCA				-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 350	Pas de MSCA				-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, hall 350A	Pas de MSCA				-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Adresse du bâtiment		Etablissement médical, Complexe hospitalier de Cery, bâtiment 20, route de Cery, 1008 Prilly													Remarques générales	
Etage		Tous			Diagnostic			Schweizer Christian							Détails évaluation du risque, chap. 7 Légende et dans le rapport, chap. 8	
Dossier n°		13415D			Date de repérage			1.10.2021								
Sondage n°	Lieu, local	Description	Type de matériau (F / C / FP / FA / NFA)	Photo (O / N)	Prélevé (O / N)	Présence d' amiante (A / s / N / R)	Laboratoire ou diagnostiqueur (L / D)	Plan	Fiche d' identification	Evaluation du matériau (0,1,2,3,4,5)	Utilisation du local (A,B,C)	Degré d' urgence (I ,II,III)	Urgence d' assainir (années)	Prochain contrôle des MCA (années)	Taux d' amiante dans l' air (FAF/m3)Risque pour les occupants	Remarques
-	1 ^{er} étage, local 351	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 352	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 352A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 352	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	1 ^{er} étage, local 354A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 355A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 356	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	1 ^{er} étage, local 357	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 360	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 360A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 361	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	1 ^{er} étage, local 362	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 362A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 363	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 363A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 364	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche
-	1 ^{er} étage, local 365	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 365A	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 366	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 367	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Adresse du bâtiment		Etablissement médical, Complexe hospitalier de Cery, bâtiment 20, route de Cery, 1008 Prilly														Remarques générales	
Etage		Tous				Diagnostic		Schweizer Christian								Détails évaluation du risque, chap. 7 Légende et dans le rapport, chap. 8	
Dossier n°		13415D				Date de repérage		1.10.2021									
Sondage n°	Lieu, local	Description	Type de matériau (F / C / FP / FA / NFA)	Photo (O / N)	Prélevé (O / N)	Présence d' amiante (A / s / N / R)	Laboratoire ou diagnostiqueur (L / D)	Plan	Fiche d' identification	Evaluation du matériau (0,1,2,3,4,5)	Utilisation du local (A,B,C)	Degré d' urgence (I,II,III)	Urgence d' assainir (années)	Prochain contrôle des MCA (années)	Taux d' amiante dans l' air (FAR/m3)Risque pour les occupants	Remarques	
-	Couvert	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	2 ^{ème} étage, local 400	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	2 ^{ème} étage, local 401	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	2 ^{ème} étage, local 402	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	2 ^{ème} étage, local 403	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	2 ^{ème} étage, local 404	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	2 ^{ème} étage, local 405	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	2 ^{ème} étage, local 406	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	2 ^{ème} étage, local 409	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	2 ^{ème} étage, local 410	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	2 ^{ème} étage, local 412	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	2 ^{ème} étage, local 413	Résine	-	O	N	N	D	2	9	-	-	-	-	-	-	+ Résidus sous-couche	
-	2 ^{ème} étage, hall 414	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	2 ^{ème} étage, hall 415	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	2 ^{ème} étage, local 416	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	2 ^{ème} étage, local 422	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	2 ^{ème} étage, local 423	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	2 ^{ème} étage, local 424	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	2 ^{ème} étage, local 426	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	2 ^{ème} étage, local 427	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

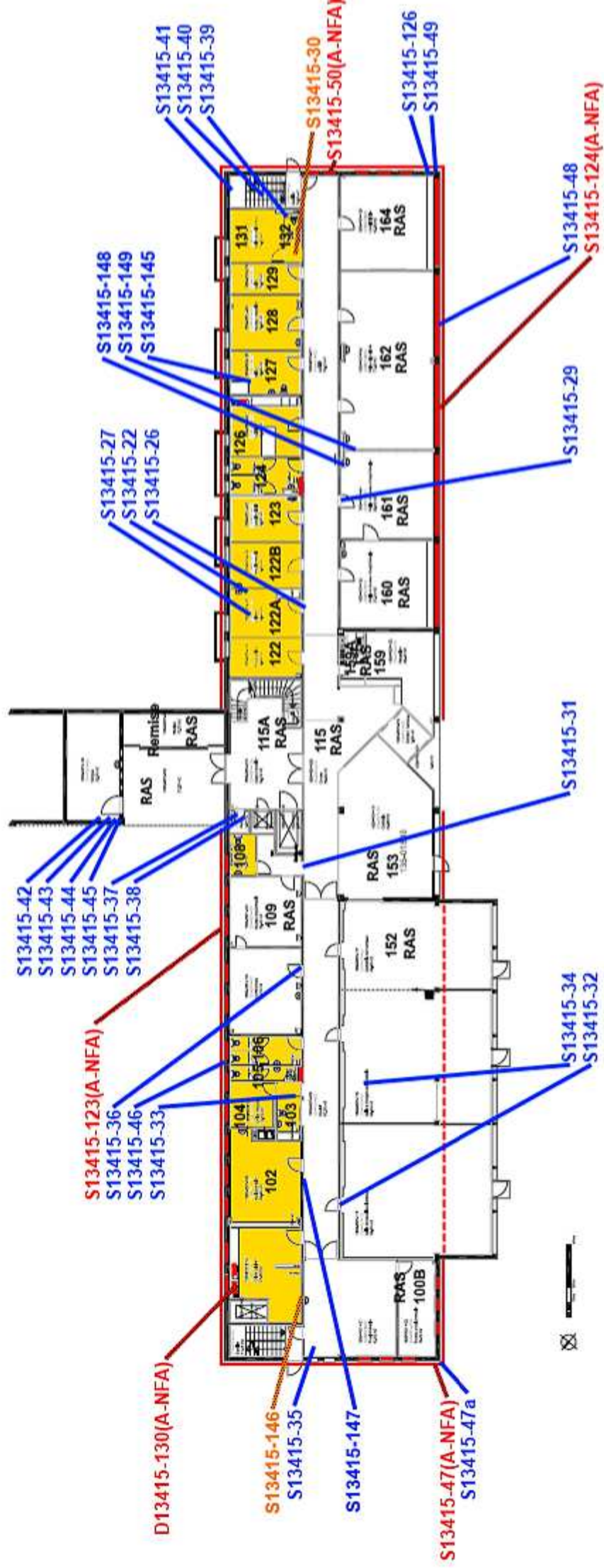
Adresse du bâtiment		Etablissement médical, Complexe hospitalier de Cery, bâtiment 20, route de Cery, 1008 Prilly													Remarques générales	
Etage		Tous				Diagnostic		Schweizer Christian							Détails évaluation du risque, chap. 7 Légende et dans le rapport, chap. 8	
Dossier n°		13415D				Date de repérage		1.10.2021								
Sondage n°	Lieu, local	Description	Type de matériau (F / C / FP / FA / NFA)	Photo (O / N)	Prélevé (O / N)	Présence d' amiante (A / s / N / R)	Laboratoire ou diagnostiqueur (L / D)	Plan	Fiche d' identification	Evaluation du matériau (0, 1, 2, 3, 4, 5)	Utilisation du local (A,B,C)	Degré d' urgence (I ,II,III)	Urgence d' assainir (années)	Prochain contrôle des MCA (années)	Taux d' amiante dans l' air (FAF/m3)Risque pour les occupants	Remarques
-	2 ^{ème} étage, local 433	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	1 ^{er} étage, local 350	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2 ^{ème} étage, local 427	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2 ^{ème} étage, local 450	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2 ^{ème} étage, local 451	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2 ^{ème} étage, local 453	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2 ^{ème} étage, local 454	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2 ^{ème} étage, local 456	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2 ^{ème} étage, local 457	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2 ^{ème} étage, local 459	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2 ^{ème} étage, local 460	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2 ^{ème} étage, local 462	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2 ^{ème} étage, local 463	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2 ^{ème} étage, local 464	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2 ^{ème} étage, local 467	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2 ^{ème} étage, local 468	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2 ^{ème} étage, local 469	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Toiture	Pas de MSCA	-	N	N	N	D	-	-	-	-	-	-	-	-	Tuiles en terre cuite

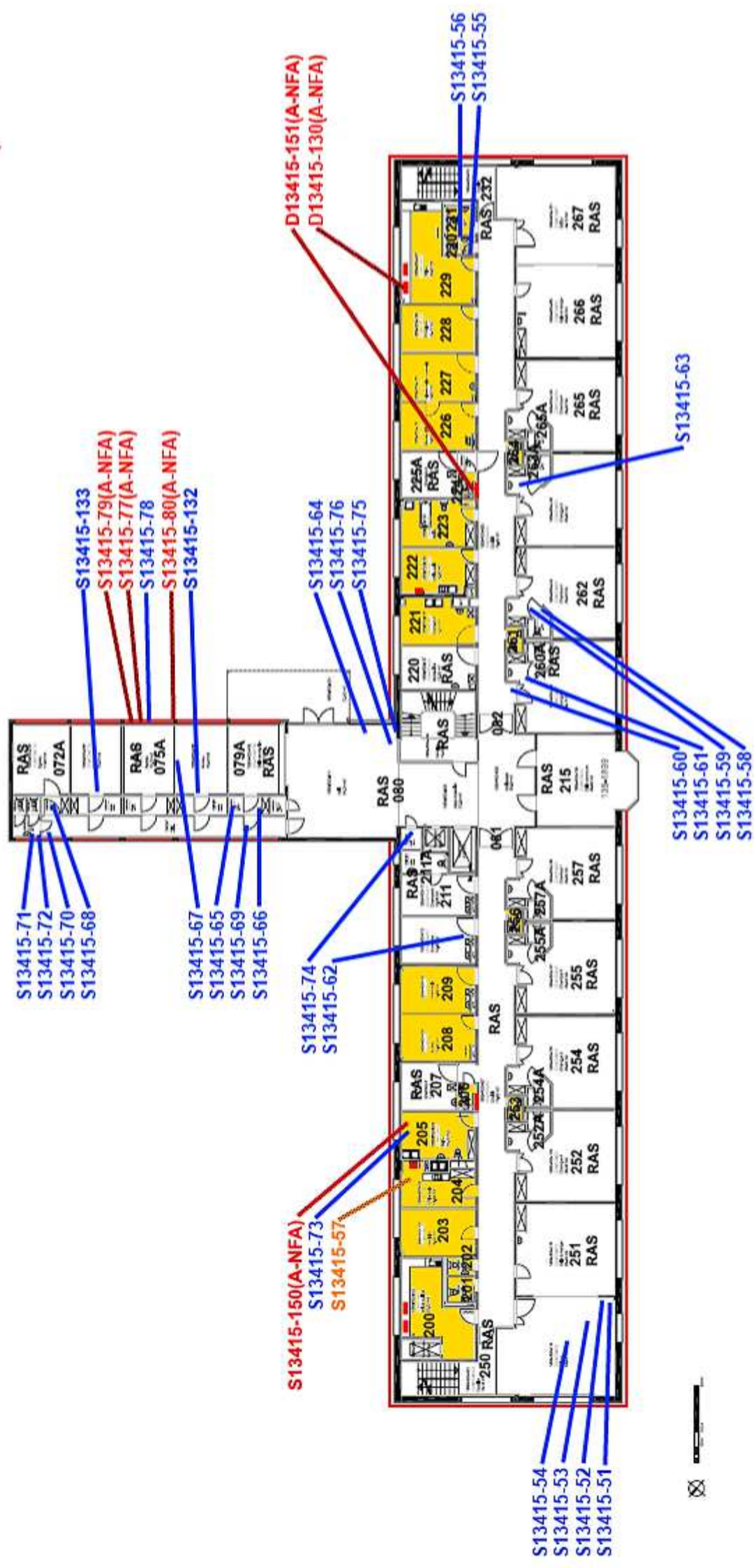


Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Tableau des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

[illegible]

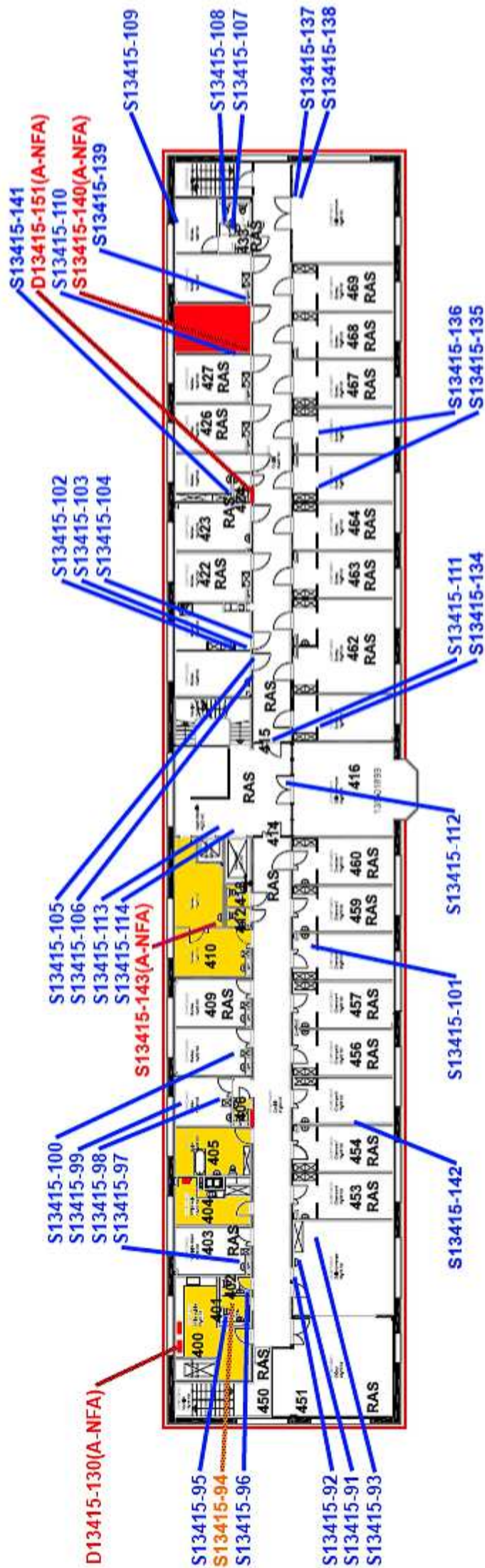


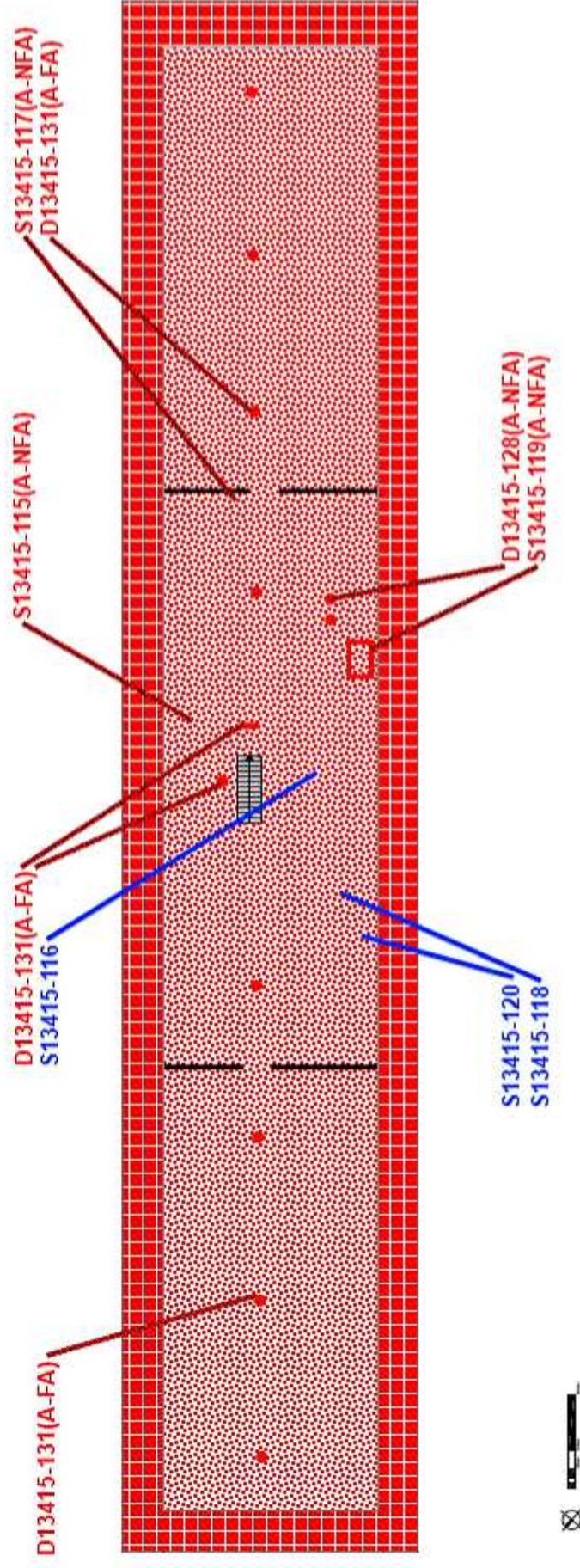


Complexe hospitalier de Cery
 Bâtiment 20
 Route de Cery
 1008 Prilly
 Rez-de-chaussée supérieur
 Plan 3/6

 Résine amiantée par défaut







GEA (sous-couverture de toute la surface)

bitume (toute la surface au sol)



STS 519

FJ Consulting
Bureau d'expertises
A l'attention de
Monsieur Christian Schweizer
Le Trési 3
188
1028 Préverenges

Bienne, le 18 novembre 2013

Rapport d'analyse : 13415 - Etablissement médical, Prilly

Les analyses d'échantillons par microscope optique à lumière polarisée selon la norme MDHS 77 (Methods for the determination of hazardous substances 77. Asbestos in bulk materials. Sampling and identification by polarised light microscopy. Sheffield, HSE, June 1994), avec optimisation du traitement des échantillons, méthode accréditée ISO/CEI 17025, ont donné les résultats suivants :

Echantillon : 1 Sous-sol, passage, esc. hall,-Mortier de carrelage 1	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 2 Sous-sol, escaliers hall,-Mortier de carrelage 2	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 3 Sous-sol, passage,-Mortier de carrelage 3	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 4 Sous-sol, passage asc.,-Mastic de fenêtre 1	Amiante décelé. (Chrysotile, en traces)
---	---

Echantillon : 5 Sous-sol, local -2 021,-Mortier de carrelage 1	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 6 Sous-sol, local -2 013,-Mortier de plinthe 1	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 7 Sous-sol, local -2 013,-Bitume sur	Amiante non décelé.
---	----------------------------

conduit

Echantillon : 8 Sous-sol, local -2 013,-Mastic de fenêtre 2	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 9 Sous-sol, local -2 014,-Linoléum 1	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 9 Sous-sol, local -2 014,-Colle de linoléum 1	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 10 Sous-sol, local -2 014,-Colle de plinthe plastique 1	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 11 Sous-sol, local -2 012,-Ragréage 1	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 12 Sous-sol, local -2 016,-Linoléum 2	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 12 Sous-sol, local -2 016,-Colle de linoléum 2	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 13 Sous-sol, local -2 017,-Mastic de fenêtre 3	Amiante décelé. (Chrysotile, en traces)
--	---

Echantillon : 14 Sous-sol, local -2 010,-Calorifugeage 1	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 15 Sous-sol, local -2 018,-Mortier de faïence 1	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 16 Sous-sol, local -2 020c,-Mastic de fenêtre 4	Amiante décelé. (Chrysotile, en traces)
---	---

Echantillon : 17 Sous-sol, local -2 020 SAS,-Ragréage 1	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 18 Sous-sol, chaufferie,-Ragréage 2	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 19 Sous-sol, passage,-Calorifugeage 2	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 20 Sous-sol, escaliers ouest,-Mortier de plinthe 2	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 21 Sous-sol, escaliers ouest,-Mortier de carrelage 3	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 22 Sous-sol, ascenseur ouest,-Linoléum 3	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 22 Sous-sol, ascenseur ouest,-Colle de linoléum 3	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 23 Sous-sol, vide sanitaire,-Calorifugeage 3	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 24 Sous-sol, ascenseur est,-Colle de pirelli	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 25 Sous-sol, chaufferie,-Bitume sur conduit	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 26 Rez inf, passage,-Linoléum 3	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 26 Rez inf, passage,-Colle de linoléum 3	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 27 Rez inf, coiffeur,-Peinture 1	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 28 Rez inf, coiffeur,-Colle de plinthe plastique 1	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 29 Rez inf, local -1 161,-Mortier de carrelage 4	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 30 Rez inf, local -1 131,-Résine	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 31 Rez inf, local -1 108,-Mortier de carrelage 4	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 32 Rez inf, local -1 150,-Mortier de carrelage 4	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 33 Rez inf, local -1 103,-Colle de plinthe plastique 2	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 34 Rez inf, local -1 151,-Isolation phonique 1	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 35 Rez inf, local -1 100,-Linoléum 3	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 35 Rez inf, local -1 100,-Colle de linoléum 3	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 36 Rez inf, local -1 107,-Linoléum 1	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 36 Rez inf, local -1 107,-Colle de linoléum 1	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 37 Rez inf, local -1 110,-Mortier de carrelage 5	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 38 Rez inf, local -1 110,-Mortier de plinthe 2	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 39 Rez inf, local -1 132,-Mortier de faïence 1	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 40 Rez inf, escaliers est,-Mortier de carrelage 3	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 41 Rez inf, escaliers est,-Mortier de plinthe 2	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 42 Rez inf, église,-Linoléum 4	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 43 Rez inf, église,-Linoléum 5	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 43 Rez inf, église,-Colle de linoléum 5	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 44 Rez inf, église,-Crépi	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 45 Rez inf, église,-Colle de plinthe plastique 3	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 46 Rez inf, local -1 105,-Mastic de fenêtre 5	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 47 Rez inf, façade ouest,-Fibrociment	Amiante décelé. (Chrysotile, en traces)
--	---

Echantillon : 48 Rez inf, façade sud,-Mastic de fenêtre 6	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 49 Rez inf, façade est,-Fibrociment	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 50 Rez inf, passage,-Mastic de fenêtre 7	Amiante décelé. (Chrysotile, en traces)
---	---

Echantillon : 51 Rez sup, local 0 250,-Linoléum 3	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 51 Rez sup, local 0 250,-Colle de linoléum 3	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 52 Rez sup, local 0 250,-Colle de plinthe plastique 1	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 53 Rez sup, local 0 250,-Linoléum 6	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 54 Rez sup, local 0 250,-Linoléum 7	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 55 Rez sup, local 0 230,-Colle de plinthe plastique 2	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 56 Rez sup, local 0 230,-Lissage	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 57 Rez sup, local 0 204,-Résine	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 58 Rez sup, local 0 262,-Linoléum 8	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 58 Rez sup, local 0 262,-Colle de linoléum 8	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 59 Rez sup, local 0 262,-Linoléum 1	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 59 Rez sup, local 0 262,-Colle de linoléum 1	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 60 Rez sup, passage,-Linoléum 3	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 60 Rez sup, passage,-Colle de linoléum 3	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 61 Rez sup, local 0 262,-Linoléum 2	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 61 Rez sup, local 0 262,-Colle de linoléum 2	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 62 Rez sup, local 0 210,-Linoléum 9	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 62 Rez sup, local 0 210,-Colle de linoléum 9	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 63 Rez sup, local 0 263,-Linoléum 10	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 63 Rez sup, local 0 263,-Colle de linoléum 10	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 64 Rez sup, hall,-Bitume 1	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 65 Rez sup, local 0 079,-Mortier de faïence 1	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 66 Rez sup, local 0 079,-Mortier de plinthe 3	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 67 Rez sup, local 0 077,-Isolation phonique 2	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 68 Rez sup, local 0 072,-Linoléum 11	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 68 Rez sup, local 0 072,-Colle de linoléum 11	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 69 Rez sup, local 0 079,-Linoléum 12	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 69 Rez sup, local 0 079,-Colle de linoléum 12	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 70 Rez sup, passage bureaux,-Linoléum 13	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 70 Rez sup, passage bureaux,-Colle de linoléum 13	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 71 Rez sup, local 0 071,-Mortier de carrelage 5	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 72 Rez sup, local 0 071,-Mortier de plinthe 4	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 73 Rez sup, local 0 205,-Peinture 1	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 74 Rez sup, local ascenseur,-Mortier de carrelage 5	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 75 Rez sup, hall,-Mortier de carrelage 6	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 76 Rez sup, escaliers hall,-Mortier de plinthe 5	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 77 Rez sup, bureaux,-Joint de cadre	Amiante décelé. (Chrysotile, en traces)
--	---

Echantillon : 78 Rez sup, bureaux,-Joint de fenêtre	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 79 Rez sup, bureaux,-Mastic de fenêtre 8	Amiante décelé. (Chrysotile, en traces)
---	---

Echantillon : 80 Rez sup, bureaux,-Joint de superstructure	Amiante décelé. (Chrysotile, en traces)
---	---

Echantillon : 81 toiture, bureaux,-Bitume 2	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 82 1er étage, 366,-Colle de plinthe plastique 1	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 83 1er étage, 366,-Linoléum 3	Amiante non décelé.
Echantillon : 83 1er étage, 366,-Colle de linoléum 3	Amiante non décelé.
Echantillon : 84 1er étage, -,Colle de plinthe plastique 2	Amiante décelé. (Chrysotile, en traces)
Echantillon : 85 1er étage, -,Résine	Amiante décelé. (Chrysotile, en traces)
Echantillon : 85 1er étage, -,Ragréage 3	Amiante décelé. (Chrysotile, en quantité significative)
Echantillon : 86 1er étage, 352,-Linoléum 14	Amiante non décelé.
Echantillon : 86 1er étage, 352,-Colle de linoléum 14	Amiante non décelé.
Echantillon : 87 1er étage, 354,-Linoléum 1	Amiante non décelé.
Echantillon : 87 1er étage, 354,-Colle de linoléum 1	Amiante non décelé.
Echantillon : 88 1er étage, 357,-Linoléum 2	Amiante non décelé.
Echantillon : 88 1er étage, 357,-Colle de linoléum 2	Amiante non décelé.
Echantillon : 89 1er étage, couloir,-Peinture 1	Amiante non décelé.
Echantillon : 90 1er étage, 357,-Linoléum 8	Amiante non décelé.
Echantillon : 90 1er étage, 357,-Colle de linoléum 8	Amiante non décelé.
Echantillon : 91 2ème étage, 452,-Linoléum 3	Amiante non décelé.

Echantillon : 91 2ème étage, 452,-Colle de linoléum 3	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 92 2ème étage, 452,-Colle de plinthe plastique 1	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 93 2ème étage, 452,-Linoléum 6	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 94 2ème étage, 400,-Résine	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 95 2ème étage, 400,-Lissage	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 96 2ème étage, 402,-Colle de plinthe plastique 2	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 97 2ème étage, 403,-Linoléum 1	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 97 2ème étage, 403,-Colle de linoléum 1	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 98 2ème étage, 407,-Linoléum 2	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 98 2ème étage, 407,-Colle de linoléum 2	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 99 2ème étage, 407,-Peinture 1	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 100 2ème étage, 408,-Linoléum 9	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 100 2ème étage, 408,-Colle de linoléum 9	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 101 2ème étage, 460,-Linoléum 8	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 101 2ème étage, 460,-Colle de linoléum 8	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 102 2ème étage, 421,-mortier de carrelage 5	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 103 2ème étage, 421,-Mortier de plinthe 4	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 104 2ème étage, 421,-Mortier de faïence 1	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 105 2ème étage, 420,-Linoléum 15	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 105 2ème étage, 420,-Colle de linoléum 15	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 106 2ème étage, 420,-Colle de plinthe 3	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 107 2ème étage, 431,-Mortier de carrelage 5	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 108 2ème étage, 431,-Mortier de faïence 1	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 109 2ème étage, 432,-Mortier de plinthe 4	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 110 2ème étage, 429,-Colle de plinthe plastique 3	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 111 2ème étage, pass. bureaux,-Linoléum 16	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 111 2ème étage, pass. bureaux,-Colle de linoléum 16	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 112 2ème étage, hall,-Linoléum 17	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 112 2ème étage, hall,-Colle de linoléum 17	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 113
2ème étage, hall,-Linoléum 18

Amiante non décelé.

Echantillon : 113
2ème étage, hall,-Colle de linoléum 18

Amiante non décelé.

Echantillon : 114
2ème étage, hall,-Linoléum 19

Amiante non décelé.

Echantillon : 114
2ème étage, hall,-Colle de linoléum 19

Amiante non décelé.

Echantillon : 115
Combles,-GEA

Amiante décelé.
(Chrysotile, en quantité significative)

Echantillon : 116
Combles,-Calorifugeage 2

Amiante non décelé.

Echantillon : 117
Combles,-Bitume 3

Amiante décelé.
(Chrysotile, en traces)

Echantillon : 118
Combles,-Calorifugeage 1

Amiante non décelé.

Echantillon : 119
Combles,-Mastic de fenêtre 9

Amiante décelé.
(Chrysotile, en traces)

Echantillon : 120
Combles,-Bitume 4

Amiante non décelé.

Remarque

Les résultats concernent uniquement les échantillons analysés et la limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Seules les données concernant la détection d'amiante sont comprises dans le domaine d'accréditation. La quantité et le type d'amiante sont donnés à titre indicatif. Les autres indications concernant les échantillons sont fournies par le client. Le laboratoire est à disposition en cas de question concernant les analyses ou les méthodes d'analyses. Les échantillons sont archivés durant 2 ans dans nos bureaux. Ce rapport ne peut être reproduit qu'intégralement sans l'accord de LabTox SA.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Sonia".

Sonia Boillat

Labtox SA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Iris".

Iris Voisard



STS 519

FJ Consulting
Bureau d'expertises
A l'attention de
Monsieur Christian Schweizer
ZI - Le Trési 3
CP 188
1028 Préverenges

Bienne, le 26 novembre 2013

Rapport d'analyse : 13415 - Etablissement médical, Prilly

Les analyses d'échantillons par microscope optique à lumière polarisée selon la norme MDHS 77 (Methods for the determination of hazardous substances 77. Asbestos in bulk materials. Sampling and identification by polarised light microscopy. Sheffield, HSE, June 1994), avec optimisation du traitement des échantillons, méthode accréditée ISO/CEI 17025, ont donné les résultats suivants :

Echantillon : 47a Rez inf, façade ouest - Fibrociment	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 84a 1er étage, 331 - Colle de plinthe plastique 2	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 85a 1er étage, 331 - Résine	Amiante décelé. (Chrysotile, en traces)
--	---

Echantillon : 85a Ragréage 3	Amiante non décelé.
---------------------------------	----------------------------

Echantillon : 121 Sous-sol, chaufferie - Calorifugeage 2	Amiante non décelé.
---	----------------------------

Echantillon : 123 Rez inf. façade sud - Fibrociment	Amiante décelé. (Chrysotile, en traces)
--	---

Echantillon : 124 Rez inf, façade nord - Fibrociment	Amiante décelé. (Chrysotile, en traces)
---	---

Echantillon : 125 Rez inf, façade est - isolation	Amiante non décelé.
--	----------------------------

Echantillon : 126

Rez sup, 201 - Ragréage 3

Amiante non décelé.

Remarque

Les résultats concernent uniquement les échantillons analysés et la limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Seules les données concernant la détection d'amiante sont comprises dans le domaine d'accréditation. La quantité et le type d'amiante sont donnés à titre indicatif. Les autres indications concernant les échantillons sont fournies par le client. Le laboratoire est à disposition en cas de question concernant les analyses ou les méthodes d'analyses. Les échantillons sont archivés durant 2 ans dans nos bureaux. Ce rapport ne peut être reproduit qu'intégralement sans l'accord de LabTox SA.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Ana".

Ana Magalhaes

Labtox SA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Kelly Ticò".

Kelly Ticò

A L'ATTENTION DE → F J Consulting Sàrl
Christian Schweizer
Route de Vevey 23
1072 Forel

RAPPORT D'ESSAI → **Analyse d'amiante dans les matériaux**

RÉFÉRENCE → 13415D

DATE DE RÉCEPTION → 04.10.2021

MÉTHODE → Les analyses **d'amiante** dans les matériaux selon la norme ISO 22262-1 par microscopie électronique à balayage avec préparation de **l'échantillon** optimisée, accréditée selon ISO/CEI 17025 ont donné les résultats suivants :

ÉCHANTILLONS →

85b / Résine

- Amiante non décelé
-

85c / Résine + ragréage

- A m i a n t e d é c e l é (Chrysotile)
-

132 / Colle bitume

- Amiante non décelé
-

133 / Colle bitume

- Amiante non décelé
-

134 / Linoléum vert clair + colle

- Amiante non décelé
-

135 / Linoléum vert clair + colle

- Amiante non décelé
-



136 / Colle bitume

- Amiante non décelé

137 / Linoléum vert foncé + colle

- Amiante non décelé

138 / Colle bitume

- Amiante non décelé

139 / Colle bitume

- Amiante non décelé

140 / Dallette PVC

- A m i a n t e d é c e l é (Chrysotile)

141 / Linoléum vert clair + colle

- Amiante non décelé

142 / Peinture 1

- Amiante non décelé

143 / Résine

- A m i a n t e d é c e l é (Chrysotile)

144 / Résine

- Amiante non décelé

145 / Colle de carrelage

- Amiante non décelé

146 / Résine

- Amiante non décelé



147 / Mastic
• Amiante non décelé

148 / Calorifugeage 3
• Amiante non décelé

149 / Acoustique
• Amiante non décelé

150 / Résine
• A m i a n t e d é c e l é (Chrysotile)

REMARQUES GÉNÉRALES:

La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Des tests sur des matériaux de référence certifiés ont démontré une limite de détection inférieure à 0,01% (massique). Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et leur interprétation et utilisation est hors de la portée de l'accréditation du laboratoire. Les montages analysés sont archivés par le laboratoire pour une durée de 2 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement sans l'accord de Analysis Lab SA.

LIEU & DATE

Biel-Bienne, le 05.10.2021

ANALYSTE & TITRE :

Diana Loregian

Géologue + Responsable scientifique

SIGNATURE:




Méthodes d'évaluation du FACH pour les matériaux contenant de l'amiante.

Les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés avec prudence et selon les prescriptions en vigueur par des entreprises spécialisées.

Opérant sur tous les cantons romands, nos rapports sont standardisés sur la procédure du forum amiante suisse, édité dans la publication "Amiante dans les locaux et détermination de l'urgence des mesures à prendre", qui est reconnue par l'ASCA (Association Suisse des Consultants Amiante) et le Steb (Service Toxicologique de l'environnement bâti).

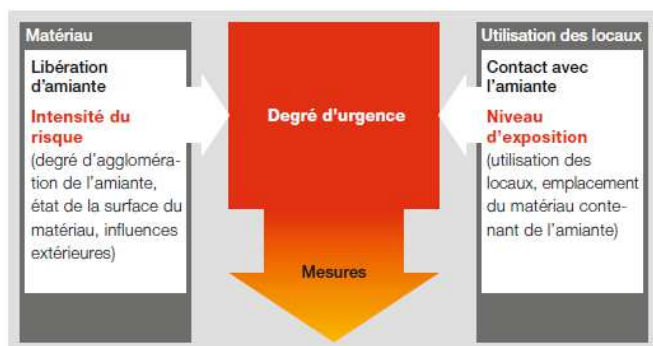
Extraits de "Amiante dans les locaux et détermination de l'urgence des mesures à prendre"

Il ne suffit pas qu'un matériau contienne de l'amiante pour qu'il présente de manière générale un risque pour la santé. L'amiante n'est susceptible de porter atteinte à la santé que si le matériau relâche des fibres qui sont ensuite inhalées. Le risque dépend donc aussi bien du type de matériau que de l'utilisation des locaux et des effets que subit le matériau à base d'amiante au cours de son utilisation.

Il faut procéder à une évaluation séparée pour chaque local où se trouvent des matériaux contenant de l'amiante. Lorsque l'on est en présence de plusieurs matériaux différents à base d'amiante ou de matériaux composés (par ex. isolations de canalisations), l'évaluation doit être faite en se basant sur le risque le plus élevé de libération d'amiante.

Lorsque les matériaux contenant de l'amiante se trouvent dans des espaces qui relient différents locaux (par ex. gaines techniques de tuyaux d'aération ou destinés au passage de câbles, revêtements de voies de service) ou lorsque de l'air circule entre ces locaux, il faut tenir compte des conséquences que cela a sur l'ensemble des lieux concernés.

Dans ce qui suit, l'ensemble des principaux facteurs qui aggravent le risque d'exposition à l'amiante dans des locaux fermés vont être pris en compte. Dans le cas d'une évaluation systématique, ces facteurs sont regroupés et combinés à la fin. Cette évaluation comporte trois étapes.



Concept d'évaluation de l'urgence des mesures à prendre afin d'éviter tout risque pour la santé liée à l'amiante.

1) Evaluation du matériau

On commence par évaluer le risque que le matériau contenant de l'amiante rejette des fibres de cette substance en prenant en compte l'état de sa surface, les influences extérieures liées aux flux d'air, aux changements de température, etc...

Le risque que le matériau libère de l'amiante est influencé par les trois facteurs suivants:

- teneur en amiante et degré d'agglomération
- état de la surface du matériau
- influences extérieures

Chacun de ces trois facteurs doit être évalué séparément.

La somme de ces trois évaluations donne une appréciation globale du matériau qui peut aller de 0 à +5.

Facteur	Propriétés et facteurs d'influence identifiés	Evaluation
1a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	3
	Fortement aggloméré	1
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	1
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	-1
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changements de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	0
Total = évaluation globale du matériau		

Evaluation du risque de libération d'amiante en fonction du matériau

2) Evaluation de l'utilisation du local

La deuxième étape consiste à déterminer à quelle fin et à quelle fréquence le local est utilisé et dans quelle mesure il est facile d'accéder à l'amiante en présence.

Les deux facteurs suivants sont pris en compte dans l'évaluation du risque de contact avec l'amiante lié au mode d'utilisation des locaux:

a) type et fréquence de l'utilisation du local

On distingue les types d'utilisation suivants:

■ **utilisation régulière par des enfants, des adolescents ou des sportifs:** locaux d'habitation, locaux d'enseignement, jardins d'enfants, halles de sport, salles de fitness, espaces accessibles au public, magasins.

■ **utilisation permanente ou fréquente par d'autres groupes d'usagers:** postes de travail, entrepôts et locaux pour les archives, locaux sanitaires, buanderies

■ **utilisation temporaire ou rare** (< 1 h/semaine): locaux annexes (locaux techniques, remises, garages, et également les entrepôts et locaux pour les archives selon l'utilisation qui en est faite) emplacement du matériau contenant de l'amiante dans le local.

b) emplacement du matériau contenant de l'amiante dans le local

■ **dans un espace confiné:** le matériau se trouve dans un contenant fermé qui ne peut être ouvert qu'avec des outils ou une clé (par ex. tableau électrique); l'échange d'air avec l'air ambiant est extrêmement faible

■ **difficile d'accès:** le matériau qui contient de l'amiante est protégé de toute atteinte directe par un élément de protection (grillage, couvercle, revêtement), mais il est en contact direct avec l'air ambiant

■ **facile d'accès:** le matériau est accessible directement en tendant la main ou peut être touché par des objets que l'on déplace ou que l'on lance; même dans le cas où seule une pression exercée sur l'élément de protection permet à ce dernier de toucher le matériau contenant de l'amiante situé juste derrière lui, il faut considérer que le matériau est facile d'accès (exemple: grillage et lancement d'un ballon)

Pour combiner l'évaluation de ces deux facteurs, on utilise une matrice de risque. Pour ce faire, on recourt aux lettres A, B et C pour donner une évaluation globale de l'utilisation des locaux.

		Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière, par des enfants, des adolescents ou des sportifs	A	A	B
	Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
	Occasionnelle ou rare	B	C	C

Évaluation du risque de contact avec de l'amiante (exposition) en fonction de l'utilisation des locaux.

3) Détermination du degré d'urgence des mesures à Prendre.

Les résultats des phases précédentes sont rassemblés dans la troisième étape afin de déterminer le degré d'urgence des mesures à rendre.

Pour la détermination finale de l'urgence des mesures à prendre, on utilise une fois encore une matrice; elle combine les facteurs «risque de libération d'amiante en fonction du matériau » et «utilisation des locaux» et permet de savoir si le degré d'urgence est de niveau I, II ou III

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Évaluation du matériau	≤ 1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥ 4	I	I	I

Une expérience de plusieurs années en matière de gestion des locaux contenant de l'amiante a permis de déterminer quelles mesures doivent être prises en fonction du degré d'urgence.

Degré d'urgence	Mesures à prendre
I Ordonner l'assainissement	- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement - Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air¹⁾
II Recommander des mesures d'assainissement	- Effectuer l'assainissement au plus tard avant le lancement d'autres travaux - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air¹⁾
III Prendre note de la nécessité d'un assainissement	- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux

Degré d'urgence I

La situation requiert en principe un assainissement immédiat. Tant que l'assainissement n'est pas terminé, il faut, le cas échéant, prendre des mesures temporaires afin d'éviter toute contamination par de l'amiante. Par ailleurs, il peut s'avérer judicieux d'effectuer des mesures de qualité de l'air (par ex. lorsque l'on suspecte que des travaux effectués de manière inappropriée sur des matériaux contenant de l'amiante ont entraîné une forte libération de fibres de ce minéral). Lorsque l'on constate une concentration supérieure à 1000 FAR/m³ d'air (Fibres d'Amiante Respirable pouvant pénétrer dans les alvéoles pulmonaires), il faut procéder sans délai à un assainissement et prendre des mesures d'urgence.

Degré d'urgence II

Un assainissement immédiat n'est pas absolument nécessaire, mais il doit avoir lieu avant d'entreprendre des travaux qui affecteraient le matériau contenant de l'amiante. Il est par ailleurs nécessaire de procéder à une réévaluation régulière tous les 2 à 5 ans et en cas de modification de l'utilisation des locaux ou lors d'incidents particuliers. Par «incident particulier», on entend tout dommage (causé par exemple par l'eau ou le feu) et toute atteinte ou action incontrôlée qui affecte le matériau contenant de l'amiante. Lorsqu'un tel incident particulier se produit, il faut déterminer à l'aide de mesures de qualité de l'air si l'atmosphère des locaux concernés a été contaminée en procédant comme cela a été décrit pour le degré d'urgence I.

Degré d'urgence III

Les mesures à prendre sont identiques à celles recommandées pour le degré d'urgence II, à la différence que les réévaluations périodiques ne sont pas nécessaires. Toutefois, la situation doit également être réévaluée en cas de modification de l'utilisation des locaux ou d'incident particulier (sinistre, atteinte involontaire) comme cela a été décrit pour les degrés d'urgence I et II.

Indications pour les travaux de maintenance, de réparation et autres

Signalement.

Toute personne qui effectue des tâches de maintenance, des réparations, des nettoyages ou d'autres travaux dans des locaux contenant de l'amiante doit être informée de la présence de matériaux contenant de l'amiante et des risques qui en découlent. L'information ou le marquage de la présence du matériau contenant de l'amiante doit permettre de garantir qu'aucuns travaux ne seront effectués par mégarde sur ce dernier et d'éviter ainsi que des fibres d'amiante ne soient rejetées dans l'air sans qu'on le sache.

Comme l'exige la **directive de la Commission Fédérale de Coordination pour la Sécurité au Travail CFST n°6503** de décembre 2008, téléchargeable sur le site de la SUVA, vous avez l'obligation de marquer toutes les zones contenant de l'amiante.

Extrait de la CFST:

5.5 Signalement

Lorsque des matériaux contenant de l'amiante ne sont pas enlevés, toute libération fortuite de fibres d'amiante doit être évitée. Il faut en particulier faire en sorte que les matériaux à base d'amiante déjà identifiés ne puissent pas être endommagés par mégarde et des fibres d'amiante nocives libérées lors de travaux de transformation ou autres ultérieurs.

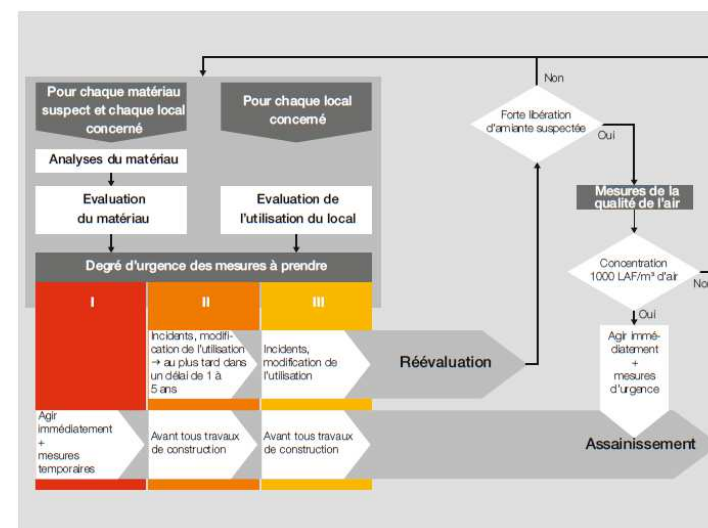
Les mesures ci-après permettent notamment d'atteindre cet objectif:

- signalement de toutes les zones dans lesquelles se trouvent des matériaux contenant de l'amiante;
- consignation de tous les matériaux contenant de l'amiante dans un plan ou un cadastre interne de l'entreprise.

Mesures d'air VDI.

Mesures d'air VDI:

En vertu de l'obligation de minimiser les risques d'exposition, la concentration en fibres d'amiante doit être inférieure à 1000 Far/m³ d'air dans les locaux. Il faut être conscient du fait que, dans tous les cas, les mesures de qualité de l'air ne peuvent refléter que la situation au moment où les mesures sont effectuées. Les résultats de ces mesures doivent par conséquent être considérés comme des informations complémentaires; ils ne sauraient remplacer l'évaluation détaillée basée sur l'ensemble des facteurs déterminants décrits dans la présente publication.



En théorie on parle de 1000 FAR/m³ mais dans la pratique il est plus rigoureux de considérer un maximum de 700 FAR/m³, les analyses des filtres ayant une tolérance de ± 300 FAR/m³ pour 8h de prélèvements, comme reporté dans l'extrait de l'ancien cahier des charges du STEB ci-dessous.

Taux de fibres d'amiante respirables dans l'air	Actions à entreprendre
Aucune fibre comptée	Aucune
Mesurable mais inférieur à 700 FAR/m ³	Les locaux doivent être correctement aérés, l'expert informe le donneur d'ordre des mesures préventives à mettre en place.
Entre 700 et 10'000 FAR/m ³	L'expert informe immédiatement le donneur d'ordre du résultat et lui demande de le communiquer rapidement au STIPI.
Supérieur à 10'000 FAR/m ³	L'expert demande au donneur d'ordre : de faire évacuer immédiatement les locaux et d'informer immédiatement le STIPI de la situation. L'expert s'assurera qu'il est en mesure de prouver qu'il a bien transmis ces demandes.

Enlèvement de plaques de fibrociment à l'air libre

Principaux aspects

- Mise en danger de la santé par l'inhalation de fibres d'amiante (directive CFST 6503)
- Dissémination des fibres d'amiante (contamination)
- Risque de chute lors de travaux sur les toits (feuillelet Suva 44066)
- Etre heurté lors de la chutes d'objets (liste de contrôle Suva 67151)
- Mise en œuvre inappropriée des moyens de travail (directive CFST 6512)

La présente fiche d'informations se limite à énoncer les risques liés à l'amiante.

Préparation du travail

Identification des dangers

- Identification des dangers et planification des mesures nécessaires avant le début des travaux.

Instruction

- Instruction préalable du personnel sur les phénomènes dangereux et les méthodes de travail appropriées.

Equippedement de protection individuelle (EPI)

- Masque anti-poussière de type FFP3 (élimination après usage)
- Combinaison à usage unique (élimination après usage)
- Au besoin, casque de protection (lavage après usage)
- Chaussures de sécurité (lavage après usage)
- Gants (lavage ou élimination après usage)

Sécurisation de la zone d'assainissement

- Interdiction de pénétrer sous la zone d'assainissement.
- S'assurer qu'aucun tiers n'ait accès à la zone d'assainissement.
- Pour éviter toute contamination, veiller à ce que toutes les ouvertures menant aux locaux adjacents soient obstruées au préalable.

Aucune intervention mécanique sur les plaques en fibrociment! Lors du démontage de plaques en fibrociment, des fibres d'amiante sont libérées. Si les mesures présentées dans ce document sont respectées, les travaux peuvent également être exécutés par des entreprises non spécialisées.



1 Halle industrielle composée de plaques ondulées en fibrociment



2 Masque anti-poussière FFP3 et combinaison à usage unique



Exécution des travaux

Démontage des plaques

- Démontage sans destruction (dans l'ordre de montage inversé). → **Ne pas casser, ne pas scier, ne pas percer, etc.!**
- Prendre soin de mouiller les vis, les crochets et les clous avant leur démontage.
- S'assurer au préalable de la capacité de charge du toit lorsqu'il est indispensable d'y entreposer les plaques!
- Déposer les plaques avec soin et sans les endommager. → **Ne pas les lancer ni les jeter dans un dévaloir, glissière, etc.!**

Pauses

- Ne pas fumer, manger, etc. aux abords de la zone de travail.

Hygiène

- Veiller à ne pas salir les vêtements en retirant la combinaison à usage unique. → **Ne pas emporter chez soi des vêtements souillés par de l'amiante. Se laver ou prendre une douche si c'est possible.**

Fin des travaux

Nettoyage

- Au terme des travaux, il faut impérativement procéder à un nettoyage approfondi de la zone de travail.

Élimination

- Les mesures de protection ci-dessus s'appliquent par analogie aux travaux d'élimination.
- Il est interdit de réutiliser les plaques en fibrociment.
- Les plaques en fibrociment doivent être éliminées dans des décharges pour matériaux inertes conformément à l'ordonnance sur le traitement des déchets (OTD, RS 814.600) et aux prescriptions cantonales en vigueur (élimination de fibrociment, www.dechets.ch).



3 Pour éviter de mettre leur santé en danger, les travailleurs doivent effectuer le démontage sans destruction et porter un équipement de protection adapté.

Prescriptions et normes applicables

OTConst (ordonnance sur les travaux de construction)

RS 832.311.141

Informations complémentaires

Directive CFST 6503.f: Amiante

(www.suva.ch/waswo/6503.f)

Directive CFST 6512.f: Equipements de travail

(www.suva.ch/waswo/6512.f)

Feuillet Suva 44066.f: Travaux sur les toits

(www.suva.ch/waswo/44066.f)

Liste de contrôle Suva 67151.f: Travaux de

déconstruction et de démolition

(www.suva.ch/waswo/67151.f)

www.suva.ch/amiante, www.forum-amiante.ch

Suva, secteur génie civil et bâtiment

tél. 021 310 80 41, secteur.batiment@suva.ch

Assainissement de panneaux légers contenant de l'amiante par des entreprises reconnues

Surfaces inférieures à 0,5 m² par local de travail

Principaux motifs

- Dangers sanitaires par inhalation de fibres d'amiante.
- Dissémination de fibres d'amiante (contamination).

Le démontage de panneaux légers contenant de l'amiante peut provoquer la libération d'une grande quantité de fibres dangereuses pour la santé dans l'air ambiant. L'enlèvement doit être confié à une entreprise d'assainissement reconnue (selon l'art. 60b de l'ordonnance sur les travaux de construction). Si la surface des panneaux est inférieure à 0,5 m² par local, ladite entreprise peut procéder au démontage à condition de respecter les prescriptions ci-dessous.

Préparation du travail

Détermination des dangers

- Détermination des dangers et planification des mesures avant le début des travaux.

Instruction

- Instruction préalable du personnel au sujet des phénomènes dangereux et des méthodes de travail appropriées.

Equipements de protection individuelle (EPI)

- Demi-masque avec filtre à particules de classe P3 (élimination du filtre et lavage du masque après usage).
- Combinaison à capuche à usage unique de catégorie 3 type 5/6 (élimination après usage).
- Protections pour chaussures (lavage ou élimination après usage).
- Gants en caoutchouc (lavage ou élimination après usage).

Zone d'assainissement

- Evacuer tout le mobilier du local et recouvrir les éléments non décontaminables au moyen de feuilles en plastique.



1 Panneaux légers contenant de l'amiante utilisés par ex. comme revêtement de protection incendie pour une armoire électrique (ici, garniture de porte).



2 Demi-masque avec filtre à particules (P3).

- Prendre les dispositions nécessaires afin qu'une tierce personne ne puisse pas accéder à la zone d'assainissement (signaux d'avertissement).
- Obstruer toutes les ouvertures vers les locaux adjacents afin d'éviter tout risque de contamination.

Equipements auxiliaires

- Aspirateur industriel équipé d'un filtre pour classe de poussière H (amiante).
- Extracteur d'air (classe de poussière H) d'une puissance minimale de 500 m³/h ou garantissant 10 renouvellements d'air par heure (valeur déterminante = valeur supérieure).

Matériel

- Sacs en plastique avec marquage amiante
- Liant
- Rouleau-brosse (application du liant)
- Outils pour enlever les clous, vis et éléments de serrage
- Feuilles en plastique et ruban adhésif pour emballer les panneaux
- Lattes en bois à placer sous les panneaux
- Nattes en caoutchouc mousse
- Sacs à manches

Exécution des travaux

Pendant les travaux d'assainissement, un spécialiste dûment formé doit être en permanence sur le chantier.

Démontage de panneaux fixés sur des éléments mobiles

L'élément mobile doit être extrait des fixations avec précaution et emballé immédiatement dans une feuille plastique étanche à la poussière. Le panneau doit être ensuite éliminé dans une zone d'assainissement selon la directive CFST 6503 («Amiante»).

Démontage de panneaux fixés sur des éléments fixes

En principe, le démontage de ces panneaux doit s'effectuer à l'aide d'un sac à manche.

Lorsque son utilisation se révèle impossible, il convient de procéder comme suit:

- purifier l'air de la zone de travail en continu au moyen de l'extracteur d'air
- appliquer du liant sur le panneau
- enlever les clous, vis et éléments de serrage, les mettre dans un récipient préalablement rempli de liant; pendant cette procédure, la poussière doit être aspirée à la source; les zones endommagées doivent être immédiatement enduites de liant; le panneau ne doit pas tomber par terre
- détacher le panneau et le déposer avec précaution sur la natte en caoutchouc mousse
- mettre le panneau dans un sac ou l'emballer dans une feuille en plastique
- nettoyer le support (aspirateur industriel, chiffon humide, liant)

Fin des travaux

Nettoyage

Au terme des travaux, la zone d'assainissement doit être entièrement nettoyée au moyen d'un aspirateur industriel.

Élimination

Les déchets provenant de panneaux légers contenant de l'amiante sont des déchets spéciaux considérés comme dangereux. Ils doivent être éliminés conformément aux prescriptions de l'ordonnance sur le traitement des déchets (OTD, RS 814.600).



3 Panneaux légers contenant de l'amiante utilisés comme revêtement de protection incendie, par ex. pour les radiateurs.

Informations complémentaires

www.suva.ch/amiante

www.forum-amiante.ch

Ordonnance sur les travaux de construction,
RS 832.311.141

Directive CFST Amiante, réf. 6503.f

www.suva.ch/waswo-f

D'autres questions?

Tél. 021 310 80 41, secteur.batiment@suva.ch

Mastic de fenêtres amianté 5:

Séparation des vitrages lors de travaux de démolition en plein air

L'essentiel en bref

- Les vitrages de fenêtres comportant du mastic amianté peuvent être séparés en plein air par des moyens destructifs (marteau, pied-de-biche, pelle).
- Cette méthode ne peut être appliquée qu'à des fenêtres en bois acheminées ensuite à une usine d'incinération ou à des fenêtres en métal, dont le cadre sera refondu tel quel.
- Pour ne pas mettre en danger de tiers, les vitrages doivent être séparés dans une zone à l'écart.

Préparation du travail

Détermination des dangers

- Avant le début des travaux, il faut identifier les risques et planifier les mesures nécessaires.

Instruction

- Le personnel doit être instruit au sujet des risques et de la méthode de travail appropriée avant le début des travaux.

Équipement de protection individuelle (EPI)

- Masques à poussière jetables du type FFP3
- Combinaison à capuche à usage unique de catégorie 3, type 5/6
- Lunettes de protection
- Gants

Appareils, matériel et outils

- Marteau, pied-de-biche ou outil similaire
- Conteneur, support, benne appropriés

Exécution des travaux

- Les vitrages sont cassés et séparés à l'air libre.
- Le verre est séparé dans un conteneur approprié au moyen d'un marteau, d'un pied-de-biche ou d'un outil similaire.

Lorsque les vitrages de fenêtres comportant du mastic amianté sont cassés, une faible libération de fibres d'amiante est possible. Des professionnels du bâtiment dûment formés peuvent effectuer les travaux à l'air libre en respectant la procédure décrite ici.



1 Séparation du vitrage au marteau.



2 Travailleur portant un équipement de protection individuelle adapté.

Fin des travaux

Nettoyage

- L'environnement de la benne doit être nettoyé à fond à la fin des travaux.

Elimination

- Le verre comportant des restes de mastic peut être transporté sans être emballé dans les conteneurs ou les bennes vers une décharge pour matériaux inertes.
- Les cadres avec des restes de mastic doivent être acheminés vers une usine d'incinération des ordures ménagères (cadres en bois) et vers une fonderie (cadres en métal).
- Les autres résidus de mastic peuvent être éliminés avec le verre en décharge pour matériaux inertes.



3 Les cadres et le verre doivent être éliminés séparément.

Normes et prescriptions applicables

OTConst (ordonnance sur les travaux de construction)

Art. 3, 60, 60a, 60b, 60c

Directive CFST 6503 («Amiante»)

Informations complémentaires

www.suva.ch/amiante

www.forum-amiante.ch

Fiches thématiques sur le thème du mastic de fenêtres amianté:

- Aperçu (www.suva.ch/waswo/33039)
- Enlèvement au ciseau à bois ou à la spatule en plein air (www.suva.ch/waswo/33040)
- Enlèvement par réchauffement (www.suva.ch/waswo/33041)
- Enlèvement avec des machines et outils manuels (www.suva.ch/waswo/33042)

Suva, secteur génie civil et bâtiment,
tél. 021 310 80 40 – 42, genie.civil@suva.ch).